

YENNAYER :

La journée du samedi 12 janvier 2019 chômée et payée

La journée du samedi 12 janvier 2019, coïncidant avec le 1er jour de l'an Amazigh (Yennayer), sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué hier un communiqué commun de la direction générale de la Fonction publique, et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 10 janvier 2019 - 3 Djoumada Al-Oula - N° 2110 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaire des prières

Fajr : 06h21 Dohr : 12h56
Asr : 15h32 Maghreb : 17h55 Isha : 19h20

MÉTÉO



Alger : 10° 03°
Oran : 14° 04°
Annaba : 11° 05°
Béjaïa : 10° 04°
Tamanrasset : 21° 04°

BMS

Des averses de pluie sur le Centre-Est et l'Est du pays

P. 24

www.dknews-dz.com

PRÉSIDENTE

Le Président de la République met fin aux fonctions du wali de M'sila

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis fin aux fonctions du wali de M'sila, Meguedad Hadj, a indiqué mardi un communiqué de la Présidence de la République. P. 24

ALGÉRIE-IRAK

Installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Irak»

P. 24

PUBLIÉ AU DERNIER JOURNAL OFFICIEL

Les attributions du ministre de l'Intérieur fixées par un décret exécutif

Les attributions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ont été fixées par un décret exécutif publié au dernier Journal officiel. P. 3



Education nationale:

M^{me} Benghabrit : «Le secteur renforcé par 24 nouvelles structures en 2019 à Alger»

P. 5

COMMERCE

L'année 2019 sera celle des exportations hors hydrocarbures

P. 6

ARMÉE

Gaïd Salah : «L'Algérie "stable" a su réussir davantage de projets de développement»

P. 3



SANTÉ

BRONCHITE

Quand la toux est là, on ne la laisse pas traîner !

P.p 12-13

F ⚽ ⚽ T B A L L

LIGUE DES CHAMPIONS (1^{RE} JOURNÉE) :

Le CSC à l'épreuve du Club Africain, la JSS en péril à Dar es Salaam

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16^{ES} DE FINALE «BIS»/ALLER)
AHLY BENGHAZI - NAHD :

Les «Sang et Or» pour prendre option

P. 21

ALGÉRIE :

La Banque mondiale relève ses prévisions de croissance pour 2019 et 2020

P. 7

SÛRETÉ NATIONALE

La DGSN se dote d'un nouveau système de mesure de la vitesse des véhicules par hélicoptère

P. 24

APN

Séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux aujourd'hui par une séance plénière consacrée aux questions orales concernant plusieurs secteurs ministériels, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Douze (12) questions orales sont programmées lors de cette séance, dont deux (2) questions au ministre des Affaires religieuses et des Wakfs,

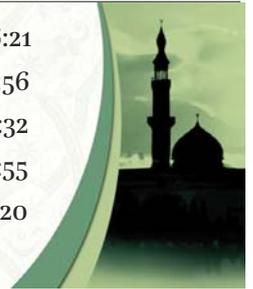
deux (2) questions au ministre de la Culture, deux (2) questions à la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, deux (2) questions au ministre de la Communication, deux (2) questions au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et deux (2) autres au ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.



Horaire des prières

Jeudi 3 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:21
Dohr	12:56
Asr	15:32
Maghreb	17:55
Isha	19:20



AGRICULTURE ET PÊCHE Bouazghi aujourd'hui à Constantine



Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine. Au cours de cette visite, le ministre présidera les travaux du regroupement national sur la céréaliculture, notamment en ce qui concerne la campagne de labour-semences 2018/2019. M. Bouazghi, profitera de cette visite pour inspecter plusieurs exploitations agricoles et d'élevage. Le ministre s'entretiendra également avec les agriculteurs, les éleveurs et les opérateurs économiques activant dans le secteur de l'agro-industrie.

CULTURE Mihoubi le 12 janvier à Tamanrasset

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera samedi 12 janvier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tamanrasset. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son secteur. Le ministre présidera à cette occasion les festivités officielles marquant la célébration du nouvel an amazigh «Yennayer», prendra part au séminaire international sur la valo-



risation du patrimoine immatériel, organisé par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

MOUDJAHIDINE Zitouni à Tizi-Ouzou

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera, aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou.



RESSOURCES EN EAU Necib demain à Bechar



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera vendredi 11 janvier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bechar. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son secteur.

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE Exposition et concert à l'occasion de Yennayer

A l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh «Yennayer», le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, organise à partir du samedi 11 jusqu'au lundi 13 janvier, une exposition d'artisanat. Une soirée musicale sera organisée vendredi 11 janvier à partir de 16h, animée par Yasmine Taleb, Chourok Mokhetar, Rezki Ouali et Youcef Dally.



Météo

	Max	Min
Alger	10°	03°
Oran	14°	04°
Annaba	11°	05°
Béjaïa	10°	04°
Tamanrasset	21°	04°

CE SOIR À L'OPÉRA D'ALGER Spectacle animé par le Ballet et Lamia Aït Amara

Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise ce soir à partir de 19h30, un spectacle animé par Lamia Aït Amara et le Ballet de l'Opéra.



CET APRÈS-MIDI À L'INESG Conférence sur «L'impact de l'intelligence artificielle sur la guerre»

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise cet après-midi à partir de 14h, une table-ronde animée par M. Jean-Christophe Noel, chercheur au Centre d'études sécuritaires au niveau de l'Institut français des relations internationales, sur le thème «Comment l'intelligence artificielle va transformer la guerre».



ENERGIE Une panne de gaz affecte plusieurs localités d'El-Harrach

Une panne de gaz due à une fuite dans une canalisation a été enregistrée mercredi matin dans la commune d'El-Harrach et a affecté plusieurs localités de ce quartier de la banlieue Est d'Alger, a indiqué la Société de distribution de l'électricité et de gaz d'Alger (SDA) dans un communiqué. Les localités concernées par cette coupure de gaz sont les Trois caves, la cité 4.000 logements Kourifa, Zone d'activité d'El-Harrach, l'Hôpital Zemerli et l'Unité de la protection civile, a précisé la même source. L'ensemble des équipes techniques de la SDA/Direction de distribution d'El-Harrach «sont mobilisées pour le rétablissement de l'alimentation en gaz dans ces localités dans les meilleurs délais», a ajouté le communiqué.

TLEMCCEN L'émission radio «Ici la culturelle» consacrée au nouvel an amazigh

A l'occasion de la célébration du 1er anniversaire de l'institution de «Yennayer» en tant que fête nationale et dans le but de faire connaître au grand public la symbolique de cette journée, l'émission radio «Ici la culturelle», sera diffusée aujourd'hui à partir du Palais de la Culture Abdelkrim Dali de Tlemcen, et sera entièrement consacrée à cette journée. Au programme : Conférence-culturelle sur le thème «Yennayer, une référence nationale et culturelle», animée par des professeurs de l'université de Tlemcen. Une autre conférence sera animée par le Dr Benmaamar Boukhadra sous le thème «L'institution de Yennayer et le renforcement de l'unité nationale». Le Dr Mohamed Seridj animera une conférence intitulée «Les origines historiques de Yennayer et la place que cette fête occupe dans le patrimoine culturel matériel et immatériel». Plusieurs autres activités sont programmées durant cette journée.



DEMAIN À ALGER-CENTRE Représentations folkloriques et expositions pour célébrer «Yennayer»

Le président de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, M. Abdelhakim Bettach, présidera demain vendredi 11 janvier à partir de 9h, les festivités marquant la célébration du nouvel an amazigh «Yennayer». A cet effet, des expositions de peintures et d'artisanat ainsi que des représentations folkloriques, sont prévues à partir de la rue Didouche Mourad jusqu'à la place de la Grande Poste.

CAMPUS UNIVERSITAIRE DE TAMDA (TIZI-OUZOU): Lancement prochain d'un nouvel appel d'offres pour la sélection de 5 entreprises

Un nouvel appel d'offres sera lancé pour la sélection de cinq entreprises pour la finalisation du projet des 10 000 places pédagogiques du campus de Tamma (15 km à l'Est de Tizi Ouzou) a indiqué, mercredi, le wali Abdelhakim Chater, en visite sur le site. L'élaboration de ce cahier de charge est confiée à Cosider Ingeniering, sera suivie par le lancement, dans 2 ou 3 mois d'un appel d'offres pour la sélection de 5 entreprises pour la relance des travaux restants au niveau de ce projet «a-t-il assuré, soulignant, dores et déjà, qu'elles seront tenues de réaliser les travaux dans un délai d'une année, au plus».

ARMÉE

L'Algérie "stable" a su réussir davantage de projets de développement (Gaïd Salah)

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a souligné hier à Oran que la stabilité de l'Algérie, acquise grâce à la Charte pour la paix et de la réconciliation nationale et au sacrifice du peuple, a permis au pays de réaliser davantage de projets de développement dans divers domaines.

Au 4ème jour de sa visite à la 2ème Région Militaire, le vice-ministre de la Défense nationale, qui a continué l'inspection de quelques unités du Secteur militaire d'Oran et l'inauguration d'autres unités, a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels de la Région, où il a souligné les bénédictions de la paix et de la stabilité dont jouit le peuple algérien, grâce à la Charte pour la paix et de la réconciliation nationale et aux sacrifices colossaux consentis par le peuple algérien, à son avant-garde l'ANP, où la stratégie adoptée en Algérie "constitue un exemple à suivre et un cas d'école", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Je tiens à soulever une question qui mérite réflexion et méditation à savoir : pourquoi certains individus ne sont pas satisfaits, voire sont dérangés par la stabilité de l'Algérie. Une stabilité concrétisée grâce à l'initiative de son excellence, Monsieur le Président de la République, en l'occurrence la Charte pour la paix et la réconciliation nationale approuvée par l'ensemble du peuple Algérien, puis grâce aux sacrifices colossaux consentis par notre peuple dans toutes ses catégories à travers l'ensemble du pays, à leur avant-garde l'ANP", a-t-il dit.

À ce titre, le chef d'état-major de l'ANP a indiqué que "le retour de la sécurité et de la quiétude dans notre pays, a constitué l'impératif le plus pressant pour tout effort de développement qui augure de bons résultats sur plus d'un plan", relevant que l'Algérie "stable et sereine a su réussir son parcours vers davantage de réalisations de développement dans divers domaines, y compris celui du tourisme qui a connu un nouvel essor, où notre Grand sud s'accoutume d'accueillir, ces dernières années, des milliers de touristes. Cela dénote clairement de cette béné-

diction de quiétude qui règne sur notre pays".

"Le peuple algérien, qui est la profondeur stratégique de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, a toujours été et ne cesse d'être un peuple de nobles origines, un peuple digne, vertueux et authentique", a noté le vice-ministre de la Défense nationale, rappelant que l'Algérie, "qui a donné au monde ce peuple fier de sa prestigieuse histoire nationale, est la même qui a donné au monde ce peuple attaché à l'esprit des lois qui le régissent, à savoir sa loi principale qu'est la Constitution".

Par ailleurs et lors de sa visite à l'École des cadets de la Nation à Oran, le général de corps d'armée s'est réuni avec les cadettes et les cadets des dix Ecoles, via visioconférence, "où il a échangé longuement avec eux".

Il a également tenu une rencontre d'orientation à travers laquelle, il a mis l'accent sur "l'importance majeure" et le soutien qu'accorde la Haut Commandement de l'ANP à ces écoles, "afin de pouvoir continuer, d'une façon constructive, leurs missions pédagogique et didactique, et être une source d'éducation et d'enseignement, qui forge les cadres de demain, dont l'avenir est prometteur, et dont le rôle sera important, et qui trouveront, ainsi, l'environnement adéquat leur permettant d'accomplir leurs missions et d'assurer les différentes responsabilités au sein de l'ANP".

"L'ANP avec toute son authenticité, sa renommée, toute sa profondeur populaire et avec ce qu'elle recèle comme valeurs nationales immuables, constitue un environnement sain et adéquat qui sert d'une véritable pépinière pour ces cadettes et cadets, et d'un creuset de patriotisme qui forge les talents de cette jeunesse prometteuse afin qu'elle soit

forte intellectuellement, spirituellement, scientifique et moralement et moralement, servant de réservoir pour nos Forces armées en s'investissant parfaitement et dignement dans les efforts professionnels et de développement fournis", a-t-il souligné. Ainsi, a-t-il poursuivi, "le Cadet d'hier devient une ressource humaine qualifiée et compétente au sein de l'ANP, déterminée à réaliser le succès escompté, tandis que le Cadet d'aujourd'hui sera un projet prometteur pour les futurs cadres parmi les femmes et les hommes qui renforceront les potentiels futurs de l'ANP en particulier, et de la Patrie en général", précisant que "tel est l'esprit hautement ambitieux qui marque notre démarche, aujourd'hui, à la lumière des orientations et du soutien de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale".

À la Base Navale Principale de Mers El-Kebir, en compagnie du général-major Meftah Souab, Commandant de la 2ème Région Militaire et du général-major Mohamed Larbi Haouli, Commandant des Forces navales, et après la cérémonie d'accueil et le recueillement à la mémoire des valeureux Chouhada, le général de corps d'armée a inspecté, de près, les différents projets programmés dans le cadre du Plan de développement et de



modernisation de cette Base navale stratégique.

Il s'est également enquis de l'état d'avancement des réalisations dans ce sens. Ensuite, il a procédé à l'inspection et au passage en revue de quelques unités navales qui ont rejoint la Base à cette occasion. Il a également inauguré deux (2) sous-marins en l'occurrence "Ouarsenis" et "Hoggar", mis en service récemment.

Il a rencontré leurs équipages, "les a félicités pour ces nouveaux acquis réalisés dans un bref délai, et qui ont permis à nos Forces navales à l'instar des autres Forces et de toutes les composantes de l'ANP, d'effectuer un saut qualitatif sur la voie du développement et de la modernisation et d'occuper la place qui leur revient".

De même, le général de corps d'armée "a exhorté ceux en charge de l'exploitation de ces grands moyens de veiller minutieusement à leur maintenance périodique selon les normes fixées dans le but de maintenir leur disponibilité opérationnelle aux plus hauts niveaux", conclut le communiqué du MDN.

PUBLIÉ AU DERNIER JOURNAL OFFICIEL

Les attributions du ministre de l'Intérieur fixées par un décret exécutif

Les attributions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ont été fixées par un décret exécutif publié au dernier Journal officiel. Ce nouveau décret introduit de nouvelles attributions et en précise d'autres qui étaient déjà dévolues au ministre de l'Intérieur. Le nouveau texte stipule que le ministre de l'Intérieur «prépare et propose les éléments de la politique nationale dans le domaine de ses attributions et assure le suivi et le contrôle de sa mise en œuvre conformément aux lois et règlements en vigueur» dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son programme d'action, soulignant qu'il «rend compte des résultats de ses activités au Premier ministre, aux réunions du Gouvernement et au Conseil des ministres», selon les formes, les modalités et les échéances établies. Détaillant les domaines de ses attributions, le décret exécutif note que le ministre de l'Intérieur «exerce son pouvoir dans le domaine de l'ordre et la sécurité publics, les libertés publiques, qui comprend l'état et la circulation des personnes et des biens, la vie associative et les partis politiques,

les élections, ainsi qu'en ce qui concerne les manifestations et les réunions publiques».

Le ministre «exerce ses prérogatives également dans les domaines de la situation générale du pays, les opérations d'intérêt national et notamment celles revêtant un caractère d'urgence, les activités réglementées, les activités décentralisées et le contrôle des actes locaux, le développement local, l'organisation administrative et territoriale, la gouvernance locale, l'aménagement du territoire, les finances locales, la coopération inter-collectivités territoriales et la coopération décentralisée, la protection civile, ainsi que dans le domaine des transmissions nationales». Le nouveau texte accorde, en outre, au ministre de l'Intérieur, à titre d'exemple, «le pouvoir de la conception, de la conduite, de l'évaluation et de la coordination des actions de prévention, de lutte et de contrôle concourant à la sécurité du territoire et à l'ordre public sans préjudice des attributions dévolues au ministre chargé de la défense nationale».

Dans le domaine de l'ordre et de la sécurité publics, le nouveau texte précise les attributions

du ministre qui est chargé, particulièrement, de «veiller au respect des lois et des règlements, d'assurer la protection des personnes et des biens et de garantir la tranquillité, la quiétude, l'ordre et la salubrité publics».

Dans le domaine de l'état et de la circulation des personnes et des biens, le décret précise que le ministre de l'Intérieur est chargé notamment «d'initier, de proposer et de veiller à l'application de la législation et de la réglementation relatives à l'état civil, à l'identité et à la circulation des personnes et des biens, de participer à l'élaboration et de suivre avec les secteurs concernés, les conventions d'établissement et les conventions consulaires et aussi d'élaborer, avec les secteurs concernés, la réglementation relative aux conditions de séjour, de circulation et d'établissement des étrangers et en suivre l'application et de suivre les activités des étrangers sur le territoire national et la situation de leurs biens».

Le nouveau décret charge le ministre, dans le domaine de la vie associative et des partis politiques, de la mission «d'initier et de mettre en œuvre les dispositions législatives et réglemen-

taires relatives aux associations et aux partis politiques et d'autres missions relatives aux opérations électorales dans le domaine des élections».

Dans le domaine des manifestations et des réunions publiques, le ministre de l'Intérieur est chargé, «d'élaborer, de proposer et de suivre l'application de la législation et de la réglementation relatives aux conditions d'organisation des manifestations et des réunions publiques».

Dans le domaine des activités réglementées, le ministre de l'Intérieur est chargé «d'élaborer ou de participer à l'élaboration de la réglementation relative aux activités réglementées et d'en suivre l'application», alors que dans le domaine du développement local, le ministre de l'Intérieur est chargé «d'assister les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de développement».

Le nouveau texte introduit, par ailleurs, de nouvelles prérogatives dans le domaine de la gouvernance locale et charge le ministre de l'Intérieur notamment de «définir et de proposer toute mesure de nature à ren-

forcer la gouvernance à l'échelle locale en impliquant les acteurs locaux dans le processus de la prise de décision et le choix des priorités de développement et de veiller au respect des principes de bonne gouvernance».

Le décret accorde au ministre de l'Intérieur de nouvelles attributions dans le domaine de l'aménagement du territoire et le charge notamment «d'élaborer, de proposer et de mettre en œuvre la stratégie nationale de l'aménagement du territoire, d'orienter et de coordonner, avec les secteurs concernés, la valorisation optimale de toutes les infrastructures et potentialités nationales ainsi que la promotion et le développement durable des espaces sensibles et vulnérables». Le ministre de l'Intérieur est chargé, également, «d'organiser et de promouvoir le ou les cadres de concertation et d'adoption des choix d'orientation et d'objectifs d'aménagement et de développement durable du territoire aux niveaux sectoriels et régionaux, d'animer et de suivre l'élaboration et la mise en œuvre des instruments d'aménagement du territoire et d'assurer leur évaluation et leur révision».

ORAN : L'association Numidia développe un nouveau site dédié à l'apprentissage de tamazight

L'association culturelle «Numidia» d'Oran a développé, dans le cadre d'un projet avec l'Union Européenne, un nouveau site dédié à l'apprentissage de Tamazight, intitulé «Asmel uselmed n Tmazigt», a-t-on appris, hier, de son vice président, Akli Ouamara.

«Il s'agit d'un projet comportant quatre axes : un site d'apprentissage de la langue Tamazight, un dictionnaire en ligne, un site de contes pour enfants et un journal électronique», a indiqué Akli Ouamara, interrogé par l'APS, en marge du programme lancé par l'association, en partenariat avec la direction locale de la Culture, à l'occasion de la fête de Yennayer.

Le projet intitulé «Utilisation des nouvelles technologies pour la sauvegarde et la promotion de l'oralité amazighe», a débuté à la fin de l'année 2016 pour être finalisé en 2018, donnant naissance à ces quatre supports pour la promotion de Tamazight, a précisé le responsable. S'agissant du dictionnaire, M. Ouamara a expliqué que le travail de collecte des mots et des expressions amazighes a débuté, il y a des années.

«Les membres de l'association ont effectué un travail colossal pour la collecte. Ils ont réussi à réunir plus de 20.000 mots», a-t-il noté. Le dictionnaire amazigh-français et français-amazigh, «Asmal umawel» est appelé à être enrichi au fur et à mesure, a-t-il ajouté. Le site internet d'apprentissage de la langue, encore en phase d'expérimentation, commence déjà à drainer des membres et des apprenants, a encore expliqué le responsable.

Quant au journal électronique, «Tafukt», il est pris en charge par des intellectuels de différentes régions du pays et même de l'étranger, qui militent pour la promotion de la langue et la culture amazighe. Le site des contes pour enfants intitulé «Asmal n tmucuh» comporte déjà plusieurs contes puisés du patrimoine oral amazigh. L'association Numidia a déjà publié, dans la collection Timeayin, deux contes pour enfants avec le soutien de la DJS de la wilaya d'Oran.

Les quatre autres contes, réalisés avec le soutien et l'aide du ministère de la Culture et de l'Union Européenne, dans le cadre du Programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie, sont disponibles en version papier. Ces contes sont accompagnés d'un CD multimédia qui comporte des illustrations et une version audio du conte, avec la possibilité d'un sous-titrage en français ou en arabe.

Par ailleurs, le programme de l'association pour la célébration de Yennayer dans la wilaya d'Oran se poursuit jusqu'au 12 janvier en cours, avec des conférences, des projections de films, des après-midi poétiques, des expositions artistiques et d'artisanat au Musée des arts modernes d'Oran (MAMO), rappelle-t-on.

SELON LE HCA Des classes d'enseignement de la langue amazighe pour adultes dans 25 wilayas

Des classes d'enseignement de la langue amazighe pour adultes ont été ouvertes dans 25 wilayas du pays, a-t-on appris hier des services du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), en marge de la célébration du Nouvel An amazigh, dont les festivités officielles ont été lancées depuis Laghouat.

Faisant le point sur les réalisations et les objectifs du HCA, l'on a indiqué que l'opération de déploiement de ces classes d'enseignement, encadrées actuellement par 50 enseignants, sera généralisée graduellement pour toucher l'ensemble des wilayas du pays. La wilaya de Laghouat, qui compte quatre (4) classes d'enseignement de la langue amazighe en palier primaire, totalisant 111 élèves, verra l'ouverture prochaine au niveau de la Maison de la Culture «Tekhi Abdallah Benkeriou» d'une classe d'enseignement de cette langue pour adultes, a-t-on révélé. Le HCA recense, dans le cadre de la généralisation de la langue amazighe dans l'enseignement supérieur, quatre (4) instituts nationaux totalisant près de 6.400 étudiants en licence, Master et Doctorat, en plus de l'existence de laboratoires linguistiques spécialisés dans cette langue. Il est fait part aussi de l'ouverture, cette année, d'un Master en traduction Arabe-amazighe à l'université d'Alger, ainsi que d'un institut de la langue et culture amazighes à Tamanrasset et d'une spécialité d'enseignement de la langue amazighe pour le primaire au niveau de l'école normale supérieure d'Ouargla. Les festivités de célébration du Nouvel An amazigh (Yennayer 2969) se poursuivent dans la wilaya de Laghouat jusqu'au 13 janvier en cours par des expositions et diverses activités culturelles et artistiques.

APS

NOMINATION DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE AMAZIGHE:

Un nouvel acquis pour la promotion de cette langue

La mise en place effective de l'Académie algérienne de la langue amazighe, avec la nomination de son président et de ses membres, représente un nouvel acquis dans la démarche de la promotion et du développement de la langue Amazighe dans ses différentes variétés.

Cette Académie a vu le jour à la faveur d'un long processus de l'officialisation de cette langue, élevée au rang de langue nationale et officielle par la Constitution de 2016. Depuis la création du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), le 27 mai 1995, l'enseignement de la langue amazighe a connu des avancées indéniables, ce qui a abouti à la création de l'Académie qui s'inscrit dans le prolongement de la promotion et du développement de cette langue.

La création de cette Académie demeure aussi un acquis pour Tamazight, dont l'enseignement au niveau national est assuré actuellement dans plusieurs wilayas, ce qui permet de veiller à la sauvegarde de Tamazight en tant que langue, culture et patrimoine à travers des procédés scientifiques à même de garantir son essor et impulser son utilisation dans les domaines de la création scientifique, littéraire et médiatique et à assurer sa généralisation à tous les Algériens.

Signe de la volonté affirmée et réelle de cette promotion, l'enseignement du Tamazight est passé de 11 wilayas en 2014 à 38 durant l'année scolaire 2017-2018.

Ainsi, la généralisation graduelle du Tamazight dans le système éducatif, en lui conférant un caractère obligatoire, demeure tributaire de la normalisation de cette langue, longtemps confinée dans l'oralité.

Un autre acquis en 2018 a été consacré, à savoir l'intégration de Yennayer, jour du nouvel an amazigh, dans le calendrier des fêtes

nationales. Il est, aujourd'hui, admis que les avancées politiques et constitutionnelles sont indéniablement des acquis majeurs, faisant que Tamazight est perçu comme un élément fondamental dans la cohésion nationale.

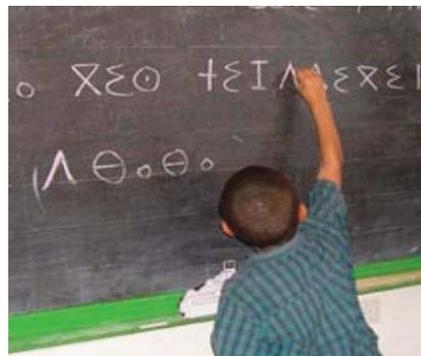
Pour Lamri Bengasmia, membre de l'Académie et enseignant de Tamazight à l'École nationale supérieure de Bouzaréah, les membres de cette Académie auront à travailler sur le terrain sur les différentes variétés de la langue Amazighe, ajoutant que des concertations et débats auront lieu entre ces membres à ce sujet.

Il a ajouté que les membres auraient à trancher sur un certain nombre d'éléments notamment la transcription de cette langue, avec la graphie la «plus appropriée» à même d'assurer la promotion.

De son côté, le professeur Abderrezak Dourari, directeur du Centre national pédagogique et linguistique de l'enseignement de Tamazight (CNPLET) estime que : «nous sommes aujourd'hui devant la concrétisation d'une vieille quête».

Selon ce spécialiste, c'est un «acquis sérieux», affirmant toutefois qu'il faut passer de la quête «identitaire à caractère politique» à la «gestion scientifique de la question du multilinguisme et de l'identité plurielle unifiée».

Il a soutenu que tous les Algériens se reconnaissent dans leur algérianité, qui devrait «refonder notre récit national», relevant que l'Académie est la pour sauvegarder une langue, c'est à présent aux membres de celle-ci de tracer leur



feuille de route pour mener à bien leur mission.

Pour M. Dourari, l'une des missions les plus importantes de cette Académie est la collecte du corpus de cette langue dans ses différentes variétés à travers le territoire national, la réalisation des descriptions nécessaires pour faire des grammaires et des lexiques selon «les réalités vécues et non en fonction d'une vision désincarnée et artificielle».

L'ancien doyen de la faculté de lettres et langues de l'université de Bouira, Mohamed Djellaoui, a été nommé président de cette Académie, en vertu d'un décret présidentiel publié dans le Journal officiel.

Les membres de l'Académie, au nombre de 40 dont le président, ont été également nommés en vertu d'un autre décret présidentiel.

La loi organique relative à la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, adoptée en juin 2018 par les deux Chambres du Parlement, définit les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette

instance, placée auprès du président de la République et dont la création est prévue par l'article 4 de la Constitution, amendée en 2016. L'Académie a pour mission de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir une normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistiques, d'établir des listes néologiques et des lexiques spécialisés en privilégiant la convergence.

Elle a aussi pour mission d'entreprendre des travaux de recherche, participer au programme national de recherche dans son domaine de compétence, garantir la précision d'interprétation et de la traduction de notions et concepts dans les domaines spécialisés, d'élaborer et d'éditer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe, de contribuer à la conservation

du patrimoine immatériel amazigh, notamment par sa numérisation et encourager toute recherche et traduction en langue amazighe.

RELATION ENTRE LE HCA ET L'ACADÉMIE ALGÉRIENNE DE LA LANGUE AMAZIGHE : «Complémentaire et interactive»

Le Secrétaire général (SG) du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a mis en avant, mercredi à Alger, la nature «complémentaire et interactive» de la relation existant entre le HCA et l'Académie algérienne de la langue amazighe, qualifiant de «lourde mission» la promotion de Tamazight avec toutes ses dimensions. Invité au Forum El-Moudjahid à la veille des festivités du nouvel an berbère (Yennayer), coïncidant avec le 12 janvier de chaque année, M. Assad a précisé que la relation entre le HCA et l'Académie, dont la composante a été rendue publique mardi, était «une relation complémentaire et interactive», relevant, à ce titre, l'impératif «accompagnement des efforts déployés par le HCA par un groupe d'experts et d'académiciens». Saluant les efforts consentis par l'Etat et à sa tête le président de la République, M. Abdelaziz

Bouteflika, pour la promotion du patrimoine et de l'identité amazighe, le responsable a estimé que la mission de promotion qui a été confiée au HCA est «lourde et difficile». Aussi, il a expliqué que la création de l'Académie, en tant qu'institution constitutionnelle et académique, permettra de «prendre en charge un aspect important de l'aménagement de la langue amazighe et son écriture».

Par ailleurs, M. Assad a affirmé que la Constitution de 2016 avait consacré Tamazight en tant que langue officielle, ce qui donnera lieu à la généralisation de son enseignement dans les trois cycles scolaires, sa concrétisation exige donc «la révision des textes régissant le secteur de l'Education nationale, notamment la loi d'orientation», a-t-il soutenu.

Plus abondant à ce sujet, M. Assad a fait savoir que la consécration de Tamazight en tant que langue, cul-

ture et histoire requiert «une vision globale», d'autant que le HCA vise la généralisation de l'enseignement de Tamazight à travers l'ensemble des établissements scolaires à l'échelle nationale. Dans un autre contexte, M. Assad s'est félicité de la décision prise par plusieurs institutions de l'Etat et des ministères d'introduire Tamazight dans les documents officiels et les supports publicitaires, rappelant, par la même occasion, la dernière directive du ministère de l'Intérieur concernant la transcription de Tamazight sur les frontons des institutions de la République. Le HCA a élaboré un dictionnaire pour les noms des ministères et des instances officielles, a fait savoir M. Assad indiquant que son instance a mis à la disposition du grand public un numéro vert (10-66) pour tout questionnement sur la langue amazighe.

EDUCATION NATIONALE: Benghabrit : «Le secteur renforcé par 24 nouvelles structures en 2019 à Alger»

Le secteur de l'Education nationale sera renforcé par 24 structures éducatives en 2019 à Alger, dont 14 déjà inaugurées, mardi par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit et le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Lors d'une conférence de presse, à l'issue de l'inauguration de 14 établissements éducatifs à Alger (est-ouest) avec le wali d'Alger Abdelkader Zoukh, situés essentiellement dans les nouvelles agglomérations, en vue de venir à bout du problème de surcharge dans ces deux circonscriptions, Mme Benghabrit a indiqué que le secteur a procédé à la réception de 24 structures éducatives dans le cadre du dégel des projets de réalisation de structures éducatives approuvé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Pour mettre fin à ce problème, le ministère a opté pour plusieurs solutions, dont le système de double vacation ayant concerné 30% établissements éducatifs au niveau de la capitale et 6% à l'échelle nationale, a affirmé la ministre. Des efforts sont à

réalisation de 106 complexes scolaires au niveau de la capitale à la prochaine rentrée scolaire, dont 40 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 20 lycées (en cours de réalisation), en sus du lancement des projets de réalisation de 72 complexes scolaires, 40 CEM et 27 lycées.

M. Zoukh a affirmé que le secteur de l'Education nationale sera renforcé le mois prochain par 3 complexes scolaires dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, deux à Douera et deux autres à Ain Benian, rappelant que le montant de l'enveloppe budgétaire consacrée à la restauration de 99 établissements éducatifs s'élève à 90 milliards de centimes. La directrice de l'Education d'Alger-Ouest, Gaid Sonia a indiqué que la surcharge enregistrée au niveau de sa cir-



conscription est passé de 18 communes durant l'année scolaire 2017/2018 à 11 communes pour l'année scolaire actuelle, après la réception de 12 établissements éducatifs, en attendant d'atteindre 8 communes dès la réception des projets prévus au titre de l'année scolaire 2019/2020. Le groupe comptera désormais près de 30 élèves, a-t-elle ajouté. La visite a permis d'inaugurer plusieurs établissements éducatifs, à savoir 5 complexes scolaires et 1 CEM dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah et un complexe scolaire à Ain el Malha, com-

mune de Gué de Constantine, outre deux complexes éducatifs dans la cité Djenane Sfar dans la même commune.

Dans la circonscription administrative de Baraki, un CEM a été inauguré à la cité Dalia (Eucalyptus) et deux complexes scolaires ont été inaugurés respectivement des communes de Baraki et de Bordj el Bahri (circonscription administrative de Dar el Beida). Un lycée d'une capacité de 1000 places pédagogiques a été réouvert à la cité Chabou (Rouiba) et un complexe scolaire à Ouled Maamar (Harraoua).

JEUNESSE Nécessité de former et d'accompagner les jeunes pour la réussite du "Programme d'appui jeunesse-emploi"

Les experts du programme d'appui jeunesse-emploi (PAJE) ont souligné hier à Khenchela lors du deuxième séminaire régional sur ce programme «la nécessité d'accompagner et de former les jeunes pour assurer le succès de ces projets lancés à travers les wilayas pilotes et atteindre les objectifs escomptés» par la structuration d'une économie sociale et solidaire au bénéfice des jeunes des zones bénéficiaires.

Le directeur du programme d'appui jeunesse-emploi Abderrezak Boucheri a précisé à l'APS en marge de cette rencontre régionale tenue au musée régional du moudjahid que ce programme réservé aux jeunes âgés entre 17 et 35 ans, concrétise la convention signée entre l'union européenne (UE) et l'Algérie mobilisant 26 millions d'euros, pour le financement des projets de jeunes visant principalement le soutien du travail et des réformes réalisées par le gouvernement algérien dans le domaine des politiques nationales au service de la jeunesse.

Il a exprimé à ce propos son satisfaction quant aux résultats réalisés dans les divers projets financés par ce programme à

travers les quatre wilayas pilotes, Oran, Annaba, Khenchela et Bechar, notant que ce second séminaire constitue «une occasion pour évaluer le travail réalisé dans le cadre de ce programme avec les partenaires actifs et les associations bénéficiaires avec l'objectif de poursuivre les efforts et concrétiser le programme établi».

Le programme «Appui jeunesse emploi» a permis la formation de 795 jeunes dans les wilayas pilotes a fait savoir de son côté Benoit Willow, expert et chef de l'unité de soutien de ce programme en Algérie, soulignant que la wilaya de Khenchela a bénéficié de 27 projets accordés aux associations dont chacune a engagé près de 20 jeunes par projet.

M. Willow a estimé que la réceptivité des jeunes était «encourageante», en attendant, a-t-il soutenu «le parachèvement de tous les projets du programme l'année prochaine».

De son côté, Mme Zoulikha Khemri, la présidente de l'association «La femme rurale» de Khenchela, l'une des bénéficiaires de ce programme, a déclaré que le projet de son association concerne la confection du confiture de coing, pré-

visant que 4 millions de dinars ont été accordés à ce projet l'acquisition des équipements au profit d'une vingtaine de jeunes filles des différentes communes de la wilaya.

Elle a ajouté que ces jeunes filles ont suivi une formation de 2 mois au centre de la formation professionnelle de Khenchela sur les techniques de confection du confiture de coing, avant de créer leurs petites entreprises et passer à la commercialisation de leur produits dans le cadre d'un accord avec la direction du tourisme et de l'artisanat.

Une exposition et des ateliers de projets de jeunes, concrétisés dans la wilaya de Khenchela dans le cadre du programme d'appui jeunesse-emploi ont été organisés au hall du musée régional du Moudjahid.

A signaler que le programme d'appui jeunesse-emploi, exécuté avec la collaboration du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, vise à proposer un ensemble de nouveaux mécanismes pour orienter les demandeurs d'emploi vers des activités productives et les encourager à créer de petites entreprises.

AQUACULTURE: Signature d'une convention de collaboration scientifique et technique pour l'élevage de poissons

Une convention de collaboration scientifique et technique liant le Centre national de recherche et du développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) et la ferme marine de droit privé Elmoukrite, a été paraphée, hier à Tipaza, en vue de la production d'alevins localement.

La convention entrant dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP) a été signée par la Directrice de la station expérimentale de pisciculture marine du CNRDPA, Mme Djamilia Farhane et le Directeur de cette ferme d'aquaculture située dans la commune de Beni Houa dans la wilaya de Chlef, M. Mahfoudh Elmoukrite. Par cette convention, la station confie des petits poissons (poisson loup et dorade) à cette ferme aquacole, qui les élèvera alors dans ses cages de fonds personnels, et ce pour la première fois en Algérie.

Ceci contribuera à la disponibilité des alevins dans le pays. Pour Mme Farhane, cette convention vise à concrétiser le travail déjà fait jusque-là, rappelant que la station a pour ambition de devenir un Centre de référence pour le développement de la filière de l'aquaculture marine en Algérie.

La ferme Elmoukrite compte actuellement 24 cages d'élevage flottantes avec une capacité de production annuelle avoisinant les 900 tonnes de poisson loup et de dorade, a indiqué son directeur lors d'un point de presse à l'issue de la cérémonie de signature. Selon lui, «cette convention signée avec le CNRDPA assurera à la ferme un accompagnement et un suivi. Nous avons reçu dernièrement de la part du centre près de 60.000 de petits poissons loups, une première en Algérie». Cette convention a été conclue en présence du Directeur général de la pêche et de l'aquaculture auprès du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, M. Taha Hamouche, et ce, en marge de l'atelier de restitution des résultats de la campagne d'évaluation de la pollution marine et son impact environnemental «SPHYCentre 2017». «Cette station au niveau du CNRDPA a réussi à faire la première reproduction du loup de mer en Algérie. De nos jours, tous les opérateurs installés importent l'alevin parce que nous ne maîtrisons pas la technologie de reproduction et aujourd'hui c'est chose faite», a indiqué M. Hamouche à la presse à l'issue de la signature. Pour poursuivre cette expérimentation et continuer ce cycle, il y a eu nécessité d'aller voir des entreprises privées.

«Nous avons trouvé toutes les facilités avec nos partenaires privés parce qu'il y a un partenaire qui a accepté de dédier des cages de son investissement en mer pour qu'on puisse mettre nos alevins et poursuivre notre expérimentation jusqu'à ce que nos alevins atteignent la taille commerciale», a expliqué M. Hamouche. Et d'ajouter que les alevins produits en Algérie sont encore de meilleure qualité que ceux importés et ne subissent pas le stress dû au transport lors de l'opération d'importation, faisant que les opérateurs sont «gagnant deux fois», en matière de coût et en matière de stress et de mortalité des alevins.

Le CNRDPA restitue le bilan de la campagne SPHYCentre 2017

Par ailleurs, le CNRDPA a présenté le bilan de la campagne d'évaluation de la pollution marine et son impact environnemental «SPHYCentre 2017», qui avait duré 17 jours (du 13 au 29 septembre 2017) à bord du navire de recherche «Belkacem GRINE». Cette campagne vise la détermination des caractéristiques physicochimiques, l'évaluation de la contamination chimique dans l'eau, le sédiment et la biote et l'étude des peuplements phytoplanctoniques au niveau de la région centre de l'Algérie, soit de Tenes (wilaya de Chlef) à Cap Carbon (Bejaïa).

Entrant dans le cadre des activités des Réseaux nationaux de la Salubrité et de la surveillance du phytoplancton et des Algues Toxiques, la campagne permettra également le monitoring de la qualité environnementale des zones de pêche et d'aquaculture afin d'évaluer les impacts anthropiques et le contrôle de la qualité des zones de pêche et d'aquaculture.

Ce qui, selon les organisateurs de l'atelier, va favoriser le développement et la valorisation des ressources vivantes exploitables, le suivi des tendances temporelles et spatiales à moyen et long terme des zones marines côtières en relation avec les pressions anthropiques et les changements climatiques.

Ceci, en plus de favoriser l'étude des peuplements phytoplanctoniques et en particulier les algues toxiques et les leur impact sur le milieu et la ressource halieutique.

Selon les recherches effectuées par les différentes équipes de chercheurs et organismes scientifiques, des traces d'éléments métalliques (essentiellement le Nickel, le Zinc, le plomb et le cuivre) ont été relevées, à des proportions disparates, dans différentes eaux marines de la région concernée par la campagne et qui longe les côtes de 6 wilaya du pays (Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou et Bejaïa). Pour ce qui est de l'analyse du degré d'oxygénation des eaux de la région étudiée, elle a été évaluée pratiquement «bonne» par les chercheurs qui ont également étudié le degré d'alcalinité de l'eau et son PH, notant des disparités d'une régions à l'autre. De même, les chercheurs ont étudié une présence disparate des phytoplanctons le long de la zone et ont relevé la présence de phytoplanctons toxiques et nuisibles dans certaines zones.

Des substances qui, pour certaines, peuvent nuire à la seule faune marine et qui peuvent, pour d'autres, également nuire à l'homme, et ce, suite à la consommation de coquillages notamment. Selon les chercheurs, la présence de ces espèces au niveau de la partie du littoral étudiée reste toutefois faible. En outre, les chercheurs ont relevé des traces d'hydrocarbures dans certaines zones de la région étudiée, notamment au niveau de Oued Reghaïa, Oued Smar et Oued Nador. De ce fait, les chercheurs ont appelé à la mise en place d'un comité de spécialistes pour étudier et interpréter les résultats de cette campagne, et ce, en plus de refaire régulièrement ce genre de campagne et élargir l'initiative aux autres régions du pays. Pour sa part, M. Hamouche a assuré que les substances relevées à travers cette campagne reste faibles et donc, ne sont pas nuisibles à la santé du consommateur, et préconise la poursuite de ce genre d'effort. Dans ce sens, il a fait savoir à l'ouverture de l'atelier que le ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables avait décidé de financer les prochaines campagnes devant se faire sur les littorales de la zone Est et de la Zone ouest du pays.

CHAUFFAGES À GAZ: Les appareils commercialisés «conformes aux exigences de sécurité»

Les appareils de chauffage à gaz commercialisés sur le marché national «sont conformes aux exigences de sécurité», a affirmé à l'APS un responsable auprès du ministère du Commerce, qui considère que les décès par inhalation du monoxyde de carbone sont dus à des problèmes d'installation et d'entretien.

Selon le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes auprès du ministère du Commerce, Abderrahmane Benhazil, les contrôles effectués en 2018, par les services de ce ministère, et ce, en amont de la commercialisation de ces produits sur le marché national ont montré, qu'à l'exception de deux appareils, les autres «ont été jugés conformes aux exigences de sécurité» telles que définies par l'arrêté ministériel de 2016 fixant les exigences de sécurité pour les appareils à gaz combustible domestiques.

Concernant ces deux appareils interdits à la commercialisation, l'un, qui a été fabriqué localement, comportait un défaut de notice d'utilisation et d'entretien, tandis que le second, qui avait été importé, avait été jugé non conforme et bloqué au niveau des services portuaires, précise le même responsable. Il fait savoir qu'en 2017, les services du ministère du Commerce avaient relevé que 6% des produits contrôlés étaient non conformes, contre 61% en 2014 et 85% en 2013.

Pour les produits importés, les appareils de chauffage non conformes font systématiquement l'objet de blocage aux frontières, alors que les appareils produits localement et non conformes sont bloqués au niveau des unités de production avec l'obligation des fabricants concernés de prendre en charge la conformité de leurs appareils avant de les commercialiser, ajoute-t-il.

«Avec le dispositif de contrôle maintenu d'année en année, nous avons pu régler de manière définitive la question de non conformité des appareils de chauffage, et ce, aussi bien pour les produits locaux que ceux importés», poursuit M. Benhazil qui observe que le phénomène de non conformité de ces appareils a été fortement réduit depuis 2016. Les contrôles de conformité de ces appareils de chauffage s'effectuent sur 18 paramètres dont la capacité d'adaptation de l'appareil aux différents types de gaz, la robustesse du produit, l'étanchéité du circuit du gaz au niveau de l'appareil, les injecteurs et les organes de pré-églages, le dispositif d'allumage et la régulation de la pression ainsi que la présence d'une notice d'utilisation et d'entretien.

Certains essais peuvent s'effectuer in situ au niveau des ports et usines alors que d'autres sont réalisés au niveau des laboratoires d'essai du ministère du Commerce. Dans ce sens, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes soutient que les accidents d'intoxication au monoxyde de carbone sont dus à des problèmes d'installation et d'entretien de ces appareils.

A ce propos, il relève qu'un grand nombre d'utilisateurs de ces appareils recourent à des installateurs non agréés qui proposent des prix bas. Aussi, l'entretien annuel par des professionnels des appareils est également «un point essentiel qui n'est pas assez pris en considération par les utilisateurs», regrette-t-il.

«Ce sont deux réflexes qui font défaut chez des usagers et qui peuvent provoquer ce type d'accidents», déplore le même responsable. Pour rappel, l'arrêté interministériel de 2016 est applicable aux appareils de cuisson, de chauffage, de production d'eau chaude, de réfrigération, d'éclairage et de lavage, qui brûlent des combustibles gazeux. Il stipule que l'appareil doit être conçu et construit de manière à fonctionner en toute sécurité et à ne pas présenter de danger pour les personnes, les animaux domestiques et les biens, lorsqu'il est normalement utilisé.

Lors de sa mise sur le marché, l'appareil doit être accompagné d'une notice technique conçue pour l'installateur et qui doit contenir toutes les instructions d'installation, de réglage et d'entretien garantissant une exécution correcte de ces tâches et une utilisation sûre de l'appareil, note le même texte. L'arrêté exige également que les matériaux utilisés pour la fabrication des appareils et des équipements doivent être appropriés à leur destination et doivent résister aux conditions mécaniques, chimiques et thermiques auxquelles ils sont censés être soumis. Depuis début janvier 2019, dix-neuf (19) personnes ont péri asphyxiées par des fuites de monoxyde de carbone dans plusieurs régions du pays, tandis que 66 personnes ont été secourues, selon les services de la Protection civile. Ce lourd bilan est induit par «des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence d'une bonne aération et la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et des chauffebains», note la Protection civile.

APS

TOURISME Benmessaoud souligne l'importance du Tourisme dans le développement économique

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelakder Benmessaoud a appelé, mardi à Alger, l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur à déployer davantage d'efforts afin de promouvoir l'activité touristique pour qu'elle contribue au développement économique.

«Grâce aux ateliers ouverts pour le soutien des projets d'investissement dans le but de pallier les lacunes enregistrées en termes d'hébergement, généraliser la numérisation et les TIC, de renforcer la formation, d'améliorer les prestations de services, de généraliser la décentralisation et de promouvoir l'activité artisanale conformément au plan directeur de la promotion touristique horizon 2030», a précisé M. Benmessaoud, lors d'une rencontre consacrée à l'évaluation du bilan des activités de son secteur pour l'année 2018.

Dans ce contexte, le premier responsable du secteur a estimé que les assises nationales prévues les 21 et 22 janvier «constitue une opportunité de sortir avec une batterie de recommandations susceptibles de pallier les lacunes et les dysfonctionnements enregistrés et de s'adapter avec les derniers développements».

Toutes les formules de tourisme seront activées dans ce sens avec une vision future prenant en compte les atouts naturelles et le patrimoine civilisationnel, culturel et historique dont recèle l'Algérie», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que les conventions signées avec plusieurs secteurs concernés permettront «de contribuer au développement du tourisme,

la valorisation des atouts de l'Algérie afin de favoriser le tourisme à la contribution au développement économique et la création des postes d'emplois permanents».

Pour sa part, le directeur général du tourisme, Mohamed Zoubir Souffian a affirmé que sur un total de 496 nouveaux projets déposés au niveau du ministère, 80 projets touristiques ont été approuvés en 2018. D'une capacité d'accueil de 7000 lits, ces 80 projets assurent 1100 nouveaux postes d'emploi.

Dans le même cadre, le DG du tourisme a fait état de 2210 projets d'investissement approuvés, garantissant une capacité d'accueil de 289.158 lits et créant 114.449 postes d'emploi. Rappelant les facilités accordées par le gouvernement aux investisseurs pour la réalisation de leurs projets, le directeur général du tourisme a relevé, dans ce sens, «les obstacles ayant empêché la concrétisation de ces projets, citant le problème de l'obtention du financement et du foncier». Après avoir évo-



qué le foncier touristique, le même responsable a fait savoir que 45 schémas directeur d'aménagement touristique ont été adoptés, voire l'existence de 156 zones d'expansion touristique au niveau national.

Il a appelé à l'exploitation de ces zones dans la réalisation de projets qui profiteront au secteur. Concernant les agences de tourisme et de voyage agréées en 2018, le même intervenant a précisé que 1994 dossiers d'ouverture d'agences touristiques ont été examinés, dont 1537 nouvelles demandes, outre le reclassement de 1368 hôtels touristiques. Plus de deux millions d'étrangers ont visité l'Algérie l'année dernière, soit une hausse de 18

% par rapport à l'année 2017, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur général de l'artisanat, Benali Amcha a, quant à lui, mis en avant la réalisation de 519.482 activités artisanales durant 2018, mettant l'accent sur l'importance du renforcement de la formation qualifiée en faveur des artisans. A cette occasion, M. Benmessaoud a instruit les directeurs du tourisme et de l'artisanat au niveau des wilayas en vue de «pallier les lacunes notamment en matière de services et de structures d'hébergement aux fins d'encourager le tourisme interne notamment au Sud du pays et de promouvoir la destination touristique algérienne à l'étranger».

COMMERCE

L'année 2019 sera celle des exportations hors hydrocarbures

Le ministre du commerce, Saïd Djellab, a affirmé, mardi à Tlemcen, que l'année 2019 sera celle des exportations hors hydrocarbures.

Lors d'une conférence de presse, tenue en marge de l'inauguration du 1er salon régional de l'industrie et de l'exportation, tenu au palais des expositions de Tlemcen, que la première opération d'exportation de cette nouvelle année sera effectuée à partir d'Aïn Guezam (Tamanrasset) vers le Niger.

150 camions chargés de matériaux de construction et de détergents pour un montant de 4,5 millions USD se rendront vers ce pays voisin, a-t-il précisé.

Cette première opération d'exportation sera suivie d'une autre concernant le papier, à partir de Tlemcen vers la Suisse, le Liban, la Tunisie et le Maroc.

Par ailleurs, le ministre a annoncé qu'une grande opération d'exportation est en cours de préparation pour cette année.

Les produits concernés sont notamment le ciment, la matière plastique, les produits pharmaceutiques, les détergents, les produits agro-alimentaires.

Il a assuré que les exportations de cette année 2019 seront supérieures à celle de l'année d'avant.

«En 2018, la valeur des exportations hors hydrocarbures a atteint 2,830 mil-

liards USD contre 1,900 milliard USD soit une hausse de 47 pc», a souligné Saïd Djellab.

Saïd Djellab a affirmé que «la vision future à court et moyen termes dans le cadre de la stratégie nationale d'exportation œuvre à renforcer la place des produits algériens sur les marchés nationaux afin de se substituer progressivement les produits importés puis leur accompagnement et leur placement sur les marchés étrangers».

Dans ce contexte, il a indiqué qu'un programme a été tracé pour les deux prochaines années en vue de la participation de l'Algérie à 50 importants salons internationaux à l'étranger pour faire connaître et proposer les produits algériens.

Par ailleurs, il a souligné que son département ministériel s'attelle, en collaboration avec d'autres départements, à renforcer des moyens logistiques, de transport, de transit, de stockage et de froid pour faciliter l'acheminement des marchandises.

Dans une première phase, il sera procédé à l'équipement de bases logistiques au niveau de certaines wilayas frontalières afin de faciliter le transit des marchandises.

Au programme de la visite du ministre dans la wilaya de Tlemcen ont figuré l'inspection du projet de réalisation du laboratoire de contrôle de la qualité dans la commune de Tlemcen.

Le projet s'étend sur une surface de 900 m2. Le ministre a instruit les responsables concernés de l'équiper en matériels d'analyses et de recruter les personnels en vue de l'entrée du laboratoire dans un délai de trois mois.

Par ailleurs, Saïd Djellab a inspecté l'entreprise «Mega Papier», spécialisée dans la fabrication et la transformation du papier industriel.

Sa capacité productive annuelle est de 75.000 tonnes. Il a également visité le groupe «Kherbouche» spécialisé dans la production et l'exportation de tracteurs agricoles, l'entreprise «MAF» de transformation du plastique et gaines de fils électriques de Chetouane ainsi que l'entreprise «Boublenza» de transformation du carroube à Hennaya.

Par ailleurs, le ministre a inauguré, le 1er salon régional de production et des exportations, qui a enregistré la participation de 124 opérateurs économiques privés de 5 wilayas de l'Ouest du pays et versés dans l'agroalimentaire, le cuir, les textiles, l'artisanat, les produits cosmétiques et autres.

Ce salon, organisé par la chambre de commerce et d'industrie ½ Tafna «de Tlemcen, proposera jusqu'au 10 janvier courant une série de conférences traitant de plusieurs problématiques liées aux exportations hors hydrocarbures et les échanges commerciaux externes et autres axes.

ALGÉRIE : La BM relève ses prévisions de croissance pour 2019 et 2020

Le Groupe de la Banque Mondiale (BM) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'économie algérienne en 2019 et 2020, selon les projections actualisées de cette institution financière internationale, publiées mardi à Washington.



La BM table désormais sur 2,3% de croissance en 2019 contre 2% prévu dans son précédent rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en juin dernier, soit un relèvement de 0,3 point. La prévision actualisée pour 2019 reste, cependant, légèrement en baisse comparée à celle de 2018, où le Produit intérieur brut de l'Algérie a enregistré une progression de 2,5%, selon l'estimation consolidée de la BM, contenue dans ce rapport.

A l'origine de ce léger recul, figure la baisse progressive des dépenses publiques, explique la BM. «L'Algérie devrait décélérer à 2,3 % du fait de la diminution progressive des dépenses publiques, qui avaient connu une augmentation considérable l'année dernière», précise l'institution de Bretton Woods dans la note consacrée aux perspectives éco-

nomiques de la région Mena, accompagnant ce rapport.

Il convient de souligner que ce ralentissement est anticipé dans le sillage « de l'assombrissement des perspectives économiques mondiales » que prévoit la BM cette année. L'année 2019, connaîtra une stagnation de la reprise dans les pays exportateurs de produits de base qui s'observera au même temps que le ralentissement de l'activité dans les pays importateurs de ce type de marchandises, précise la BM.

En parallèle, le Groupe de la Banque Mondiale a ajusté à la hausse sa projection pour 2020, prévoyant une croissance de 1,8% en Algérie contre 1,3%, anticipé en juin, soit une hausse de 0,5 point. Ce taux sera également maintenu en 2021. Globalement, la croissance dans la région Mena se situera

autour de 1,9% en 2019 contre 1,7% en 2018, selon les estimations de la Banque.

Cette progression a été beaucoup plus le résultat de facteurs intérieurs tels que les réformes des politiques publiques. Les pays exportateurs de pétrole de la région devraient connaître une légère amélioration, soutenu par les membres du Conseil de coopération du Golfe, dont la croissance est attendue autour de 2,6%. La BM alerte, cependant, sur « la balance des risques qui penche négativement sur les perspectives des économies fragiles » de la région Mena.

« De nouveaux conflits dans les économies fragiles pourraient dégénérer et porter davantage atteinte aux revenus et à l'activité économique des populations », souligne la BM dans ce rapport publié au lendemain de la démission annoncée de son prési-

dent, Jim Yong Kim. La BM estime qu'une escalade des tensions entre les Etats-Unis et l'Iran aurait des conséquences néfastes sur la région.

Les facteurs géopolitiques, combinés à l'incertitude autour des volumes de production attendus des pays exportateurs de pétrole, pourraient provoquer l'instabilité des prix du brut sur les marchés internationaux. « Des prix plus bas assombriraient les perspectives de la région, particulièrement des pays exportateurs de pétrole, alors qu'ils pourraient avoir un effet bénéfique sur les pays importateurs », note le rapport. Aussi, le niveau élevé de la dette extérieure libellée en devises dans certains pays importateurs de pétrole donne à penser que ceux-ci risqueraient de souffrir d'une forte appréciation du dollar des Etats-Unis,

PÉTROLE: Le prix du panier de l'Opep à 56,11 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi mardi à 56,11 dollars le baril, contre 56,43 dollars la veille, a indiqué mercredi l'Organisation pétrolière dans un communiqué publié sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Le même jour, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 58,30 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 97 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février gagnait 73 cents à 49,25 dollars.

Les cours de l'or noir avaient sombré fin décembre face à l'abondance de pétrole, notamment en provenance des Etats-Unis, tandis que la croissance de la demande risquait d'être modérée par une économie mondiale moins robuste. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, avaient promis début décembre une baisse de leur production de 1,2 million de barils par jour dans l'espoir de redresser les cours.

VENEZUELA/ÉTATS-UNIS Caracas juge «illégitimes» les sanctions financières américaines

Caracas a jugé mardi «illégitimes» les nouvelles sanctions financières prises par les Etats-Unis à l'encontre de plusieurs personnalités et entreprises au Venezuela, affirmant qu'elles n'étaient pas conformes au droit international.

«Le seul qui peut imposer des sanctions internationales, c'est le Conseil de sécurité (de l'ONU), il s'agit de mesures arbitraires car elles ne respectent aucune loi internationale», a déclaré la vice-présidente vénézuélienne, Delcy Rodríguez, au cours d'une conférence de presse.

Ces sanctions «sont unilatérales car elle sont imposées de manière abusive par un gouvernement et illégitimes car elle n'ont aucune légalité», a-t-elle ajouté.

Caracas également déposé mardi «une plainte» contre les Etats-Unis auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour dénoncer les sanctions et d'autres «mesures coercitives» dans le domaine commercial à l'encontre du Venezuela. Les nouvelles sanctions décidées mardi par Washington visent notamment le milliardaire Raul Gorrin, propriétaire de la chaîne de télévision privée Globovision, et une ancienne responsable de l'Office National du Trésor (ONT), Claudia Patricia Diaz. Selon le Trésor américain, un stratagème, en passant par des officines de change, a permis le détournement de 2,4 milliards de dollars. Ce système a impliqué un autre ancien responsable du gouvernement vénézuélien, Alejandro Andrade Cedeno, lui aussi un ancien Trésorier national, entre 2007 et 2010. Il a déjà été condamné en novembre aux Etats-Unis à 10 ans de prison pour corruption et blanchiment d'argent portant sur plus d'un milliard de dollars.

APS

CHINE: Recul des ventes de voitures en 2018 pour la première fois en 20 ans

Les ventes de voitures neuves en Chine ont reculé en 2018, pour la première fois en 20 ans, en raison de la guerre commerciale avec les Etats-Unis qui a entamé la confiance des consommateurs et de la décision du gouvernement chinois de mettre un frein au financement. Les ventes sont tombées à 22,4 millions de véhicules en 2018, en baisse de 5,8% sur un an, selon les chiffres publiés mercredi par l'Association chinoise des constructeurs automobiles (ACCA). Les ventes en décembre ont plongé de 19,2% par rapport à l'an dernier, a précisé l'association.

La crise du marché automobile a affecté le secteur manufacturier, qui s'est contracté le mois dernier pour la première fois en plus de deux ans,

selon les chiffres officiels. La guerre commerciale éprouvante entre Pékin et Washington vient se greffer à un ralentissement économique de la Chine, avec une croissance attendue en baisse autour de 6,5% en 2018, contre 6,9% en 2017.

Le sombre tableau des exportations a renforcé la nécessité pour Pékin de s'appuyer sur ses consommateurs pour redresser son économie. Mais l'an dernier, le gouvernement était totalement mobilisé dans la maîtrise de sa dette massive et avait réduit de fait les financements qui permettaient à certains consommateurs de financer leur achat de voitures. Le secrétaire général de l'ACCA, Cui Dongshu, a espéré qu'il s'agirait de la dernière année de recul des ventes.

Les responsables sont en train de prendre des mesures pour relancer les dépenses des ménages. Des politiques vont être mises en œuvre pour soutenir la consommation, avec l'achat d'autos et d'électroménager, a indiqué la semaine dernière un responsable du département de la Planification à l'agence officielle Xinhua.

Il reste que pour certains responsables, il y a peu de marges pour une croissance des ventes automobiles. «La phase de croissance rapide de la production et de la vente de voitures est révolue et la norme serait plus une croissance à un rythme lent», avait estimé l'an dernier le vice-ministre chinois de l'Industrie, Xin Guobin, cité par China News.

EL-OUED:

Plus de 100 projets d'investissement industriel et touristique approuvés en 2018



Quelques 104 projets d'investissement dans le domaine industriel et touristique ont été approuvés durant l'année 2018 dans la wilaya d'El-Oued, en hausse de 320% par rapport à 2017 ou avaient été validés 32 projets, a-t-on appris des services de la wilaya.

La dynamisation des projets d'investissement intervient en application des instructions du Premier ministre portant sur la nécessité de mise en place de mécanismes susceptibles d'encourager l'investissement et de contribuer à la dynamique de développement national d'une part, et de créer des emplois afin de résorber le chômage d'autres part, a-t-on indiqué.

Ces projets d'investissement sont répartis, pour ce qui est de l'industrie, dans l'industrie de transformation alimentaire s'appuyant sur la production agricole locale, et pour le tourisme dans les structures d'accueil et les activités de loisirs, a-t-on précisé.

Ceci, en plus du transfert des petites et moyennes entreprises activant à l'intérieur du tissu urbain, dans des zones d'activités afin de préserver ce tissu et de permettre aux PME de mieux se développer, a ajouté la source.

Une commission regroupant diverses instances exécutives et entreprises publiques en rapport avec le dossier du suivi des projets d'investissement a été constituée pour permettre une maîtrise de l'opération d'attribution du foncier industriel aux investisseurs potentiels, a-t-on souligné.

Le wali d'El-Oued, Abdelkader Bensaid, a indiqué que les travaux de la commission ont donné lieu à l'annulation de 63 attributions de foncier industriel, totalisant 70 hectares, à des bénéficiaires non sérieux, en plus de la notification par voie d'huissier de 252 mises en demeure pour les projets non lancés.

Pour rester à l'écoute des investisseurs, 1.395 réceptions ont été enregistrées durant l'année 2018 dans le cadre de la politique de rapprochement et de communication avec les investisseurs afin de trouver des solutions à leurs préoccupations.

Pour la concrétisation des projets approuvés, une assiette foncière industrielle globale de 1.546 ha (extensible) a été réservée, dont 400 ha dans la seule zone industrielle de «El-Foulia» dans la commune de Gueummar, en plus de 9,55 ha de superficies non exploitées à travers 14 anciennes zones d'activités et 1.136,7 ha dans 12 zones d'activités nouvellement créées à travers 12 communes.

BISKRA :

Production «record» de 177.000 quintaux d'olive

La wilaya de Biskra a réalisé une production oléicole qualifiée de «record» de 177.000 quintaux de différents types d'olive au cours de cette saison agricole, avec une augmentation de près de 25.000 quintaux comparativement à la saison précédente, a indiqué mardi, le directeur des services agricoles (DSA).

La cueillette des olives, tous genres confondus, notamment les variétés de Chemlale et Gigoise, les plus répandues dans cette région, s'est déroulée dans un climat favorable et dans des conditions appropriées, a assuré M. Mohamed Bourahla, précisant que la production réalisée a dépassé les prévisions, estimées à 174.000 quintaux.

La production de l'huile d'olive a atteint 7700 hectolitres, avec 700 hectolitres de plus comparée aux prévisions, a souligné le responsable qui a précisé que 53.000 quintaux d'olives étaient destinés à la production de l'huile d'olive.

L'entrée en phase de production de nouveaux oliviers a contribué à l'augmentation de la production oléicole, a fait savoir la même source, assurant que le nombre total d'oliviers en production a été estimé, au cours de cette saison, à plus de



750.000 arbres et ce, à travers plusieurs régions de la wilaya, notamment Ain Zaatout, Loutaya, Dossen, Zeribet El Ouedi et Ain El Naga. Biskra compte cinq (5) unités de trituration d'olives, dont un pressoir moderne d'une capacité de pro-

duction de 9 tonnes/jour ainsi que quatre (4) autres traditionnels, d'une capacité de production de 32 quintaux par jour, a relevé le DSA de Biskra, estimant que ces moyens matériels peuvent répondre à la demande des agriculteurs en manière

de production de l'huile d'olive. Le nombre d'oliviers dans la wilaya de Biskra dénombré par les services agricoles a été établi à 1,2 million d'arbres, répartis sur une superficie globale de plus de 4.500 hectares, a-t-on noté.

ANNABA:

Remise des clés de 116 logements publics locatifs a la nouvelle ville Draa Errich



Au total, 116 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués mardi à leurs bénéficiaires à la

wilaya réservée aux demandeurs de logements du chef-lieu de wilaya pour qui 7 000 unités LPL ont été

réalisées dans la nouvelle ville Draa Errich, ont indiqué les services de la wilaya.

L'opération d'attribution de ce quota «important» se poursuit à travers notamment la remise des pré-affectations aux bénéficiaires après l'étude des dossiers, a fait savoir la même source, soulignant que la remise des clés sera effectuée «progressivement». Plus de 800 décisions d'attribution de logements ont été remises aux bénéficiaires depuis le début de cette semaine, a-t-on noté, relevant que les bénéficiaires sont essentiellement les habitants des quartiers du centre-ville d'Annaba.

TISSEMSILT :

Plus de 1400 nouveaux apprenants en classes d'alphabétisation

L'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes de la wilaya de Tissemsilt a recensé, durant l'année scolaire en cours (2018-2019), plus de 1.400 nouveaux apprenants, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de cette instance.

M. Mohamed Saad a indiqué à l'APS, en marge de la journée arabe de lutte contre l'analphabétisme, que ces nouveaux apprenants de niveau un, sont en majorité des femmes (850 apprenantes).

Il a relevé que le nombre des apprenants, cette année, est élevé par rapport avec celui de l'année écoulée qui a vu l'inscription de plus de 1.300 personnes.

La wilaya de Tissemsilt compte actuellement près de 79.000 analphabètes, répartis, en majorité, dans les zones enclavées de la wilaya à savoir les communes

de Sidi El Antri, Sidi Boutouchent, Sidi Abed, Maassam, Mallab, Larbaa. Le taux d'analphabétisme au niveau de la wilaya, jusqu'à la fin de l'année écoulée, était de 18,26 pour cent, soit une «légère baisse, comparativement à l'année 2017, où ce taux avait atteint les 18,82 pour cent», selon la même source. D'autre part, le responsable a annoncé le prochain lancement du programme spécial de l'annexe de l'Office, avec le concours de certaines instances et associations, visant l'ouverture de plusieurs classes supplémentaires d'alphabétisation au niveau des mosquées et structures religieuses telles que les Zouaïa, les structures de jeunesse et de formation, avec la participation active des médias locaux, dans des campagnes de sensibilisation visant à capter de nouveaux apprenants. L'an-

nexe s'active à organiser prochainement, une caravane de sensibilisation qui sillonnera les 22 communes de la wilaya. Il est prévu l'organisation de rencontres avec les populations des zones enclavées, la programmation d'émissions radio-phoniques et la mise sur pied de journées «Portes ouvertes» au niveau des circonscriptions qui lui sont rattachées. L'annexe de l'Office compte 130 classes d'alphabétisation, encadrées par 123 enseignants qui ont été intégrés dans le cadre d'une convention signée entre l'office national de lutte contre l'analphabétisme et celui de l'en-



seignement des adultes. Plusieurs activités ont été organisées pour marquer la journée arabe de lutte contre l'analphabétisme, au niveau du lycée «Mohamed Bounaama» de Tissemsilt.

SÛRETÉ NATIONALE: Une campagne nationale de sensibilisation aux dangers des psychotropes

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, mercredi, une campagne nationale de sensibilisation aux dangers des psychotropes animée par des cadres spécialisés au profit des élèves et stagiaires dans les centres de formation professionnelle et des usagers des clubs internet, maisons de jeunes et espaces publics.

Cette campagne qui a pour objectif de "sensibiliser les jeunes aux dangers des psychotropes, en partenariat avec les associations actives, la société civile et les médias, pour les impliquer dans la prévention contre la consommation des drogues et des psychotropes" a été lancée à travers 48 wilayas où des dépliants seront distribués sur la prévention contre ce fléau social, a indiqué un communiqué de la DGSN.

Cette campagne intervient pour "affirmer l'action de la sûreté nationale basée sur la protection de toutes les franges de la société et conforter sa présence à l'intérieur et à l'extérieur des établissements éducatifs pour diffuser la culture de



la sécurité, de l'orientation et de la sensibilisation".

Elle intervient également pour renforcer l'action des équipes opérationnelles du dispositif de la sûreté nationale pour réduire le phénomène de propagation des

drogues et des psychotropes.

Ces initiatives de sensibilisation "ont été très appréciées par les élèves et le staff éducatif des établissements vu qu'elles contribuent à faire prendre conscience de la nécessité

d'éviter de tels fléaux. De même qu'elles permettent d'ancrer la culture de signalement via les lignes gratuites à l'instar du 15 48 et du 17 pour dénoncer les narcotrafiquants.

SANTÉ

L'hémorragie est la cause principale des décès maternels à l'ouest du pays

L'hémorragie dans toutes ses formes reste la cause la plus fréquente des décès maternels, dans la région de l'Ouest algérien, suivie des complications liées à l'hypertension artérielle, relève-t-on dans le bilan de l'Observatoire régional de la santé d'Oran (ORS), présenté à la fin du mois de décembre dernier à l'EHU «1er novembre».

Ce bilan, portant sur l'année 2017, fait état d'un taux de 34% des décès maternels dus à l'hémorragie dont 22% représentent des cas d'hémorragie de délivrance et 12% d'autres hémorragies. Les cas de complications liées à l'hypertension artérielle représentent, quant à eux 26%, précise le même bilan. La directrice de l'ORS, Nawel Belarbi, a expliqué que les bilans sont édités avec un certain décalage, en raison de la lenteur de la collecte des données provenant des différents wilayas de l'Ouest du pays. «Cette année, l'observatoire tentera de réduire les délais de publication des statistiques relatives à l'année 2018, avant la fin du premier trimestre 2019», a-t-elle promis. Après les hémorragies et les

complications liées à l'hypertension artérielle, d'autres causes de mortalité sont relevées comme les cardiopathies (maladies du cœur), les septicémies puerpérales, les ruptures utérines, les cas d'embolies pulmonaires, des anémies sévères, des cas d'insuffisance hépatiques aiguës, les maladies du système et autres pathologies. C'est la tranche d'âge 30/39 ans qui est la plus touchée par les décès maternels avec 35% des cas de mortalité. Les mêmes données statistiques ont montré que 45% des décès maternels surviennent en post-partum immédiat (période qui suit immédiatement l'accouchement) et 27% dans les 42 jours qui suivent l'accouchement alors que 13 % des cas de décès surviennent durant le 3ème trimestre de la grossesse Mme Belarbi, estime que



toutes les mesures prises par les pouvoirs publics afin de prendre en charge la femme enceinte, notamment dans le cadre du réseau national de la prise en charge de la femme gestante, mise en place au cours de l'année 2018, sont à même de faire baisser les taux des décès maternels. L'Observatoire régional de la santé couvre les wilayas d'Oran, Ain Temouchent, Mascara, Mostaganem, Relizane, Saïda, Sidi Bel Abbas, Tlemcen et Tiaret.

APS

KHEMIS MILIANA-SOUFFEY, UNE INTERSECTION DÉJÀ CONNUE POUR SA DANGÉROSITÉ «Plusieurs blessés signalés sur ce nouveau rond-point»

Le nouveau rond point de Souffey à Khemis Miliana ne devrait pas être dangereux, confie plusieurs citoyens de la société civile. Pourtant, il l'est. A peine mis en service, ce rond-point a malheureusement fait des victimes. Il y a une bonne visibilité, ce sont des grandes lignes droites avec un stop. Néanmoins, il y a une dizaine d'accidents depuis sa création. « Ils sont parfois que maté-

riels mais les pompiers interviennent souvent ici ». Nous a confirmé plusieurs résidents qui appellent les premiers responsables de la ville et de la wilaya d'éliminer cette intersection qui a basculé toute la circulation dans le quartier Souffey sur la RN4 dans la sortie nord de la ville de Khemis Miliana. La personne qui habite à l'angle n'a souvent pas le temps de réparer sa barrière

qu'un nouveau choc ne revienne la détruire. » Au point que certains citoyens avaient envoyé une correspondance à la wilaya, pour alerter sur sa dangerosité et «éviter un accident mortel» suite à un énième accrochage. Des demandes qui n'ont pas eu de réponse positive. «La cause des accidents, principalement une vitesse excessive ou un refus de priorité, a été mise en avant. Un change-

ment, en place depuis presque trois mois, qui n'a donc pas empêché de signaler des accidents presque quotidiennement. Les citoyens se demandent sur la mise en place de ce carrefour qui ne répond pas aux normes, pourtant il y'avait une étude avant cette mise. Alors jusqu'à ce jour, le sujet de la dangerosité de cette intersection est posé.

Salim B.

GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE TISSEMSILT : 19 morts dans 47 accidents de la route durant l'année 2018

Le Lieutenant-colonel Imad Guerouah, commandant du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt, a présenté à travers une conférence de presse, le bilan annuel de l'année écoulée où ses services ont eu à traiter plusieurs affaires tant sur le plan de la sécurité publique, que celui de la circulation routière.

Par ailleurs, la gendarmerie nationale de Tissemsilt a recensé à travers la wilaya de Tissemsilt, quatre (4) points noirs au niveau de la RN 14, ayant enregistré le plus d'accident de la circulation en 2018. Le Lieutenant-colonel Imad Guerouah, commandant du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt a indiqué que ces points noirs se situent au niveau la commune de Lardjem sur la RN 19, ainsi que sur la RN 14 de la commune de Laâyoune (Sidi Ghalem), de la commune de Khemisti (Hana Mimouna), de la commune de Youssoufia (Sidi Berajaâ) et du tronçon de la RN 14 reliant la commune de Khemisti à la commune de Youssoufia. Ces points noirs constituent des virages dangereux.

Comparativement à l'année 2017, les routes de Tissemsilt ont connu une baisse de 18%, soit 47 accidents en 2018 contre 57 accidents en 2017, selon le bilan annuel présenté lors d'un point de presse animé par le Lieutenant-colonel, Imad Guerouah, commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt.

On déplore 47 accidents, ayant provoqué 19 décès et 101 blessés durant l'année 2018. Malgré les efforts fournis par les services de sécurité et le mouvement associatif, les routes continuent à faire encore de plus en plus de victimes dans la wilaya.

Sur le registre sécuritaire, le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de Tissemsilt, le Lieutenant-colonel, Imad Guerouah fait observer dans son rapport annuel, un recul sensible des accidents de la route.

Selon, l'analyse des services du groupement de la gendarmerie nationale, ces accidents sont dus à l'inattention des conducteurs, aux violations du code de la route, à l'excès de vitesse, à la conduite en état d'ivresse.

A ce titre un dispositif de redéploiement des patrouilles de la gendarmerie nationale, a été activé en plus du renforcement des barrages installés aux points à haut risque, souligne le commandant du groupement.

Ce phénomène est essentiellement dû, selon le lieutenant-colonel Imad Guerouah, commandant du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt, au comportement dangereux du conducteur.

« On peut intervenir sur le terrain et contrôler les points noirs, mais d'autres se forment ailleurs. Le point noir est dans la tête du conducteur », souligne notre interlocuteur, en ajoutant qu'« on doit travailler avec toutes les parties prenantes, à faire changer les mentalités et à responsabiliser le comportement du citoyen ». Donc, la prudence reste toujours le meilleur moyen pour minimiser en moins les conséquences graves et irréparables du spectre qui ôte la vie à des personnes et endeuille des familles entières. Les éléments du Darak El Watani de la wilaya de Tissemsilt intensifient leurs actions de contrôle et de vérification à travers des barrages dressés sur les axes routiers en vue de réduire ce phénomène qui ne cesse d'endeuiller des familles. Un net recul a été enregistré, par ailleurs au niveau de la sécurité routière. A cet effet le premier responsable nous déclara que des mesures draconiennes ont été prises à l'encontre des conducteurs qui transgresseront le code de la route. Signalons que 15 782 permis de conduire ont été retirés en 2018 contre 10 546 retraits de permis de conduire en 2017.

ABED MEGHIT

SELON UNE ÉTUDE Les catastrophes naturelles causent des dégâts estimés à 160 milliards de dollars en 2018

La facture de dégâts causés par les catastrophes naturelles a coûté plus de 160 milliards de dollars en 2018, loin des 350 milliards de 2017 liés à une saison exceptionnellement chargée en ouragans, selon une étude du groupe allemand de la réassurance Munich Re dévoilée mardi.

Selon cette étude, les catastrophes naturelles enregistrées l'année écoulée ont fait moins de victimes. Mais le chiffre avancé sur les dégâts enregistrés, dépasse la moyenne des 30 dernières années, soit 140 milliards de dollars, et «la moitié des dommages étaient assurés», occasionnant des pertes «nettement supérieures à la moyenne de long terme» pour le secteur de l'assurance, explique Munich Re. Les Etats-Unis ont ainsi souffert des incendies dévastateurs de l'automne en Californie, qui ont coûté 24 milliards de dollars, ainsi que des deux ouragans Florence et Michael, qui ont occasionné 30 milliards de dollars de dommages. Pour Munich Re, les violents départs de feu «apparaissent de plus en plus fréquents, en raison du changement climatique», et nécessitent à la fois des «actions» de prévention et une possible révision des modèles des assureurs. Le risque croissant



d'incendies préoccupe d'autant plus le groupe que «la multiplication des habitations en lisière de forêts» implique «un immense coût humain et financier», selon Ernst Rauch, responsable du département Climat et géosciences du groupe. Au total, les catastrophes naturelles ont tué 10.400 personnes l'an dernier, avec un pic de 2.100 victimes lors du tsunami du 28 septembre à Palu, en Indonésie. Ce bilan est très inférieur à la moyenne annuelle de 53.000 victimes lors des 30 dernières années, souligne néanmoins Munich Re. «Globalement, les mesures destinées à protéger les vies humaines commencent à avoir un effet», explique la même source.

ZIMBABWE: Après les médecins, les enseignants en grève

Les enseignants du secteur public au Zimbabwe entameront mercredi une grève pour obtenir le versement de leurs salaires en dollars américains, a annoncé mardi leur syndicat. Les enseignants «ne pourront pas se présenter au travail à partir de demain mercredi», a déclaré Richard Gundani, président de l'association des enseignants zimbabwéens (Zimta), le principal syndicat du secteur.

«Nos revenus sont amputés et seuls pourront se présenter au travail ceux qui auront fait un emprunt ou iront vendre (après les cours) des bonbons à leurs élèves», a déploré M. Gundani. «Ce n'est pas tenable», a-t-il ajouté, «nous demandons des salaires en dollars américains». Les enseignants vont rejoindre mercredi les médecins du secteur public qui ont entamé en novembre une grève pour obtenir eux aussi le versement de leurs salaires en billets verts. La semaine dernière, le président Emmerson Mnangagwa avait été contraint d'écourter ses vacances pour tenter de résoudre la grève des médecins, jusque-là sans résultat. Les grévistes dénoncent une forte dévalorisation de leur salaire faute de liquidités dans le pays. Emmerson Mnangagwa, qui a succédé à Robert Mugabe en novembre 2017 avant d'être élu président en juillet 2018, s'est engagé à sortir le pays de la crise dans laquelle il est enclavé depuis deux décennies. Mais les Zimbabwéens ont récemment renoué avec les états vides dans les supermarchés et les pharmacies et les longues files d'attente dans les stations-service. En 2009, le Zimbabwe avait été contraint d'abandonner sa devise, le dollar zimbabwéen, au profit du dollar américain. Mais cette solution a montré ses limites. En 2016, devant la fuite des billets verts, les autorités ont introduit des «bonds notes», sortes d'obligations, d'une valeur identique au dollar américain. Là encore, l'opération a échoué.

ETATS-UNIS: Forte augmentation des émissions de CO2 en 2018



Les Etats-Unis ont fortement augmenté leurs émissions de dioxyde de carbone en 2018, selon une étude du cabinet de recherche Rhodium Group publiée mardi. Les analystes estiment que les émissions de CO2

liées à l'énergie ont crû de 3,4% de 2017 à 2018, ce qui serait l'augmentation la plus forte observée depuis 2010 aux Etats-Unis. L'estimation a été réalisée à partir de statistiques énergétiques du gouvernement américain et d'autres données publiques et privées sur la consommation de pétrole et la génération d'électricité portant sur les huit ou neuf premiers mois de l'année écoulée.

Le charbon a continué à perdre de la vitesse, l'année 2018 devant marquer un record pour le nombre de fermetures de centrales au charbon, selon l'étude. Mais c'est le gaz naturel qui le remplace dans la majorité des cas, et non des éoliennes ou des centrales solaires. Le gaz naturel émet moins de gaz à effet de serre que le charbon lorsqu'il est brûlé, mais il a nourri majoritairement la hausse de la demande en électricité de l'an dernier, battant le solaire et l'éolien.

Les carburants consommés par le secteur des transports restent pour la troisième année consécutive la première source de rejet de CO2 dans l'atmosphère aux Etats-Unis. Les émissions ont augmenté à cause du transport routier et des avions. La pollution en CO2 des voitures individuelles a été stable par rapport à 2017. Ce rapport couvre les émissions de CO2 liées à l'énergie, ce qui représente environ les trois quarts du total des gaz à effet de serre aux Etats-Unis (par exemple, le méthane est un autre gaz contribuant au réchauffement de la planète). Les statistiques officielles totales ne seront publiées qu'en 2020 par l'Agence américaine de protection de l'environnement.

La tendance est néanmoins claire: «Les Etats-Unis étaient déjà en retard pour atteindre les objectifs dans l'accord de Paris. L'écart est encore plus grand au début de 2019», écrivent les auteurs de l'étude.

ETATS UNIS Le «shutdown» crée un vide dans des conférences scientifiques



Il y a comme un vide dans les conférences scientifiques aux Etats-Unis cette semaine: des centaines de chercheurs fédéraux ont annulé leur participation en raison de la fermeture partielle des administrations, provoquée par un différend budgétaire entre le président Donald Trump et le Congrès.

A la plus grande conférence américaine sur l'astronomie, qui se tient de dimanche à jeudi à Seattle, 10 à 15% des participants inscrits ne sont pas venus, estime la Société américaine d'astronomie (AAS), soit 300 à 450 personnes sur environ 3.200. Cette conférence est le point d'orgue de l'année pour de nombreux chercheurs du domaine. Des centaines de présentations, conférences de presse et événements sont organisés.

De nombreux astronomes annoncent leurs départs pendant le rassemblement.

Mais 96% du personnel de la Nasa, par exemple, est classé comme fonctionnaires non essentiels, selon des sénateurs démocrates, soit 16.700 personnes. Ils ont dû cesser tout travail, jusqu'à ce que le budget de l'agence soit approuvé. Ils ne peuvent aucunement représenter leur agence, même par visioconférence... et même s'ils payaient entièrement leur déplacement. A la conférence annuelle de la Société américaine de météorologie, à Phoenix, de l'ordre de 700 personnes manquent à l'appel, sur 4.400 initialement prévues, a dit le directeur de l'organisation, Keith Seitter. C'est environ 800 présentations qui ne seront pas faites pendant les quatre jours de conférence, estime-t-il. Ces absents travaillent notamment pour l'Agence océanique et atmosphérique (NOAA), chargée des océans et notamment du service météorologique. Les personnels chargés de la

LIBYE Cinq corps de migrants retrouvés au large de la ville libyenne de Syrte

La Société du Croissant-Rouge libyen a retrouvé mardi cinq corps de migrants au large de la ville libyenne de Syrte, à environ 450 kilomètres à l'est de la capitale, Tripoli. Les dépouilles ont été retrouvées à Harawa, à l'est de Syrte, a déclaré la Société du Croissant-Rouge. Depuis les soulèvements de 2011, la destitution de l'ancien dirigeant Mouammar El Gueddafi et la situation de chaos et d'insécurité dans laquelle est plongé le pays d'Afrique du Nord, la Libye est devenue le point de départ privilégié par nombre de migrants clandestins qui espèrent traverser la mer Méditerranée pour rejoindre l'Europe. Selon le Croissant-Rouge, début décembre, 15 migrants clandestins se sont noyés lorsque leur bateau a chaviré au large de Misrata, à quelque 250 kilomètres à l'est de Tripoli.

ARCHÉOLOGIE L'Égypte récupère en Grande-Bretagne un objet d'art qui a été volé

Le ministère égyptien des Antiquités a indiqué mardi avoir reçu un objet volé récemment récupéré en Grande-Bretagne. L'objet comprend un cartouche du roi Amenhotep Ier et a été découvert par le ministère égyptien des Affaires étrangères alors qu'il était présenté à Londres en vue d'une vente aux enchères, précise un communiqué du ministère. Toutes les mesures nécessaires ont été prises immédiatement pour empêcher la vente de l'objet dérobé avant qu'il ne soit restitué, poursuit le communiqué. L'Égypte, berceau de

l'une des civilisations les plus anciennes du monde, travaille sans relâche pour préserver et récupérer son patrimoine historique et ses inestimables trésors archéologiques, ce qui permettra notamment de relancer son secteur du tourisme, jadis florissant, qui a été profondément affecté par les turbulences politiques de ces cinq dernières années.

ESPACE La Russie achève les essais d'un nouveau système d'arrimage à l'ISS

La société russe Space Systems a annoncé mardi que la production et les essais au sol du KURS-MKP, un nouveau système d'arrimage à la Station spatiale internationale (ISS), ont pris fin.

«Le nouveau système surpasse considérablement les équipements actuels de l'ISS en termes de précision et d'efficacité énergétique», a-t-elle indiqué sur son site Internet, ajoutant que ce système n'utilisait pas de composants fabriqués en Ukraine.

Selon Space Systems, KURS-MKP se compose de modules autonomes, ce qui lui permet d'assurer un fonctionnement ininterrompu dans les sections pressurisées d'une station orbitale comme dans d'éventuelles conditions de dépressurisation. Les vaisseaux-cargos Progress et les vols habités russes utilisent aujourd'hui le système KURS-NA pour s'arrimer à l'ISS.

ALLEMAGNE: Nouvelle perturbation dans le trafic aérien en raison d'une grève dans trois aéroports

Le trafic aérien est de nouveau perturbé mercredi en Allemagne en raison de l'appel à la grève de personnels de sécurité dans les aéroports de Düsseldorf, Cologne-Bonn et Stuttgart, a annoncé le principal syndicat du secteur.



La grève, à l'appel du syndicat Verdi, a débuté à 03H00 (02H00 GMT) et se poursuivra jusqu'à 00H00 (23H00 GMT).

Une première grève d'avertissement avait eu lieu lundi matin dans les deux aéroports de la capitale allemande, entraînant l'annulation d'une cinquantaine de vols. L'ampleur des perturbations suscitées par ce deuxième débrayage n'était pas encore connue mercredi matin. Verdi, qui

représente 23.000 agents de sécurité aéroportuaire dans le pays, souhaite que les salaires soient portés à 20 euros de l'heure, contre un salaire autour de 17 euros actuellement.

L'association fédérale des compagnies de sécurité aérienne (BDLS) a de son côté proposé des augmentations de salaire allant de 2 à 8,1%. Les prochaines négociations entre Verdi et la BDLS doivent se tenir le 23 janvier.

PÉROU: Démission du procureur général Pedro Chavarry

Le procureur général du Pérou, Pedro Chavarry, a démissionné mardi sur fond d'accusations de corruption présumée qui a paralysé son département au cours des derniers jours, ont rapporté mercredi des médias.

Suite à sa démission, acceptée par le ministre de la Justice, Zoraida Avalos a été désignée nouvelle procureure générale pour une période de 60 jours. Dans sa lettre de démission, M. Chavarry a indiqué qu'il a décidé de mettre fin à ses fonctions par respect pour l'institution judiciaire et pour qu'il ne soit pas un «prétexte» pour continuer les actions illégales contre l'institution qu'il représente en tant

que procureur général.

M. Chavarry a également relevé que depuis son entrée en fonction en juillet dernier, il a été victime d'attaques médiatiques et de mensonges auxquels ont pris part le Congrès, des ONG et des journalistes.

La démission du Procureur général, réclamée début janvier par des centaines de manifestants, intervient dans le sillage de la destitution de deux procureurs, chargés notamment de dossiers de corruption présumée concernant l'entreprise brésilienne Odebrecht, qui aurait versé des pots-de-vin à des responsables péruviens contre l'obtention de marchés.

Le procureur général avait finalement réintégré les deux procureurs, José Domingo Perez et Rafael Vela, sous la pression de l'opinion publique et du président Martin Vizcarra qui s'était joint aux protestations. L'éviction des deux fonctionnaires, décidée au nom d'une supposée violation du «principe de réserve» et d'un «manque de rigueur», était intervenue alors que fin décembre, l'un d'eux avait lui-même accusé le procureur général Chavarry de dissimulation et d'obstruction concernant les enquêtes contre Odebrecht et la cheffe de l'opposition, Keiko Fujimori.

BELGIQUE: Saisie de 7,4 tonnes de cannabis dans le port d'Anvers



La douane belge a saisi 7,4 tonnes de cannabis dans le port d'Anvers, rapportent mercredi les médias locaux. Cette information a été confirmée par le ministère belge des Finances qui évoque l'une des plus importantes saisies de cannabis de ces dernières années dans la zone portuaire. Le cannabis était dissimulé dans un conteneur rempli de briques en provenance du Laos, a fait savoir la même source, notant que la valeur de la drogue saisie est estimée à 59 millions d'euros.

Les saisies de drogues sont fréquentes dans le port d'Anvers, notamment la cocaïne. Début 2018, la douane belge avait mis la main sur la quantité record de 7.000 kilos de cocaïne, contenus dans un container renfermant des bananes.

CHINE: Un médicament anti-cancer obtient la reconnaissance internationale

Un médicament anti-cancer développé par la Chine et conçu pour traiter le lymphome de Hodgkin classique en rechute ou réfractaire a gagné une reconnaissance internationale après la publication des recherches d'essais cliniques dans la revue The Lancet Haematology, a rapporté l'agence Chine nouvelle.

Le lymphome de Hodgkin est un lymphome malin rare qui touche principalement les jeunes de 20 à 40 ans. Traité de manière précoce, le taux de guérison demeure élevé, mais la probabilité de rechute atteint 20% après le premier traitement. Les patients atteints du lymphome de Hodgkin classique en rechute ou réfractaire, manquent de traitements efficaces en Chine.

Ce médicament anti-DP-1, "Sintilimab", agit comme un inhibiteur du point de contrôle, une nouvelle modalité thérapeutique anticancer qui stimule le système immunitaire pour aider le corps à cibler et à tuer les tumeurs. Le professeur Shi Yuankai, de l'Hôpital du cancer de l'Académie chinoise des sciences médicales, a dirigé la recherche clinique, qui a impliqué 96 patients en provenance de 18 hôpitaux du pays.

Les résultats ont montré que le Sintilimab avait une activité favorable et une toxicité acceptable chez les patients chinois atteints du lymphome de Hodgkin classique en rechute ou réfractaire, avec une réponse objective pour 80,4% d'entre eux.

Stephen Mansell, de la Département d'hématologie de la clinique Mayo, a déclaré que le Sintilimab était "un traitement très efficace, qui améliore potentiellement les résultats des patients atteints du lymphome de Hodgkin classique dans le monde entier". La commercialisation de ce médicament a été approuvée par l'Administration nationale des produits médicaux de Chine en décembre 2018. "Cette validation offrira plus d'options de traitement pour les patients atteints de cancer en Chine", a indiqué M. Shi.

APS

GUINÉE-BISSAU: La grève des enseignants prend fin après la signature d'un accord avec le gouvernement

Les enseignants en Guinée-Bissau ont mis fin mardi à la quatrième vague de leur grève après la signature



d'un accord entre le gouvernement et les trois syndicats d'enseignants du pays, a indiqué une source officielle. L'accord a été signé par le ministre de l'Éducation nationale, Camilo Simoes Pereira et les dirigeants des trois syndicats, en présence du Premier ministre, Aristides Gomes.

«J'espère que les parties respecteront l'accord signé pour sauver l'année scolaire en cours», a déclaré le ministre de l'Éducation, dans une déclaration. De son côté, le porte-parole des trois syndicats de professeurs, Domingos de Carvalho, a appelé au respect de l'accord signé. «Nous appelons tous les professeurs à retourner en classe et à reprendre leurs activités», a-t-il dit. L'accord signé mardi prévoit le paiement des arriérés de salaires aux enseignants débutants et contractuels dans les 15 jours et la mise en œuvre immédiate du statut de la carrière de l'enseignant, approuvé en novembre dernier par le Parlement.

En Guinée-Bissau, environ 2 000 enseignants du primaire et du secondaire sont des contractuels. L'an

née scolaire 2018-2019 a été officiellement ouverte le 2 octobre 2018, mais a été aussitôt perturbée depuis par une grève des enseignants des écoles publiques.

Les syndicats, qui ont déclenché la série de grèves, sont le Syndicat national des Professeurs (SINAPROF), le Syndicat démocratique des Professeurs (SINDEPROF) et le Syndicat des Professeurs des Établissements de l'Éducation supérieure (SIESE).

La Guinée-Bissau, ex-colonie portugaise, est un des derniers pays au monde dans le classement de l'indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

L'économie du pays reste exsangue et le 44e anniversaire de son indépendance le 24 septembre a été célébré sans festivités, toutes les ressources financières disponibles étant absorbées par l'organisation des élections législatives. Celles-ci devaient avoir lieu le 18 novembre mais ont été reportée au 10 mars. Elles doivent dénouer la crise politique que traverse le pays depuis août 2015.

VIETNAM: Détection d'un foyer de grippe aviaire

Un foyer de grippe aviaire H5N1 a été détecté dans le village de Long Son, de la province de Long An, dans le sud du Vietnam, ont rapporté mercredi des médias. Près de 4.000 canards et 500 poules sont décimés dans deux exploitations de la province et les tests menés par les autorités locales ont démontré que les volailles sont contaminées par le virus H5N1.

Selon les médias locaux, l'épidémie a été déclenchée le mois dernier dans une exploitation dont le propriétaire n'a pas informé les autorités de l'apparition du virus

et s'est contenté de traiter lui-même ses volailles sans succès.

Les autorités tentent de cerner la propagation du virus aux 43.000 autres volailles de la zone et le département vétérinaire de la province a procédé à la distribution de 20.000 doses de vaccin anti-H5N1 et des centaines de litres de désinfectant. Le Comité populaire du district de Can Duoc, où se trouve le foyer de la grippe aviaire, a exhorté les villages voisins à veiller à ce que toutes leurs volailles soient correctement vaccinées, en particulier à l'approche du Nouvel An lu-

naire, période de grande consommation.

L'année dernière, le Vietnam a produit avec succès un vaccin contre le H5N1. Il devrait être commercialisé au cours de cette année. La grippe aviaire a tué au moins 65 personnes au Vietnam depuis sa première apparition en 2003, l'un des taux de mortalité les plus élevés au monde. Aucun décès humain n'a été signalé au cours des deux dernières années, mais des épidémies occasionnelles apparaissent dans le pays entraînant l'abattage de milliers de volailles.

CHEVILLE : EN FINIR AVEC LES ENTORSES À RÉPÉTITION

Des chevilles qui se dérobent sans cesse, des entorses plusieurs fois par an ? Sans doute souffrez-vous d'une instabilité chronique de la cheville, souvent consécutive à une première entorse mal soignée. La rééducation donne de bons résultats en redonnant force et stabilité.

Tabac : il cause plus de cancers chez les hommes que chez les femmes

Messieurs, à l'approche du début d'année, voici une nouvelle raison de prendre la bonne résolution d'arrêter de fumer. Les hommes ont en effet plus de risque d'avoir un cancer du poumon que les femmes.

Selon une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique *Science*, les hommes qui fument ont plus de risque de développer un cancer du poumon que les femmes. Selon les chercheurs de l'Université d'Uppsala en Suède, ce pourrait être parce que le tabagisme réduit le nombre de chromosomes Y dans les cellules sanguines.

Bien que la relation précise entre les chromosomes Y et le cancer ne soit pas encore bien définie, les chromosomes Y sont supposés jouer un rôle dans le confinement des tumeurs.

6000 hommes ont participé à cette étude qui a montré que le tabagisme et l'âge sont les seuls facteurs qui accélèrent la perte du chromosome Y. Le diabète, le cholestérol et l'alcool ne semble pas avoir d'effet sur ce chromosome.

Les médecins suédois apportent malgré tout une lueur d'espoir aux hommes qui envisagent d'arrêter de fumer : les chromosomes Y retrouvent leur place dans les cellules sanguines après l'arrêt du tabac. Le processus est donc réversible. "Cette découverte pourrait être suffisamment convaincante pour inciter les hommes à arrêter de fumer" insiste le Dr Lars Forsberg, principal auteur de l'étude.

Cancer du poumon : souvent diagnostiqué trop tard

Le cancer du poumon est souvent diagnostiqué tellement tard, qu'il est compliqué de le soigner. Du coup, un patient sur 3 meurt dans les 90 jours après avoir été pris en charge pour cette maladie. En France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position des cancers les plus fréquents derrière ceux de la prostate, du sein et du colon. C'est le premier cancer en terme de mortalité.

Une partie de football, un saut en parachute ou, plus étonnant un simple faux pas, un trottoir que l'on n'a pas vu, la cheville se tord, le pied part vers le bas et en dedans, les ligaments s'étirent, se déchirent et même parfois, se rompent. C'est l'entorse. Parfois, la douleur est vive, accompagnée d'un craquement sonore. Parfois, elle passe inaperçue. Mais quelques heures après, apparaissent souvent œdèmes et ecchymoses, empêchant parfois même le patient de poser son pied par terre.

Chaque jour en France, on dénombre environ 6000 consultations pour une entorse de la cheville. « Mais ce chiffre ne reflète pas la réalité. On estime que 6000 autres entorses de la cheville ne font pas l'objet d'une consultation médicale et ne sont donc pas soignées », indique le Dr Jean-Marie Coudreuse, responsable de l'unité de médecine du sport à l'hôpital Salvator de Marseille. Or, ajoute-t-il, « c'est tout à fait regrettable, car une entorse endommage le ligament, et parfois aussi le nerf, et ces lésions peuvent être à l'origine d'une instabilité chronique de la cheville qui entraînera à son tour de nombreuses autres entorses ». Dans de rares cas, une intervention chirurgicale (ligamentoplastie) peut être nécessaire. Mais le médecin n'envisagera cette solution qu'après avoir constaté l'échec de la rééducation.

Réduire pour réduire l'instabilité

Le Dr Jean-Marie Coudreuse préconise, pour chaque entorse, une série de douze séances de rééducation chez un kinésithérapeute.



Durant ces séances, le kinésithérapeute travaillera sur le renforcement musculaire des muscles fibulaires, qui courent sur la face externe de la jambe et maintiennent le pied dans son axe, et

sur l'acquisition de nouveaux réflexes face à des situations d'instabilité. « Pour cela, les kinésithérapeutes ont longtemps utilisé des plateaux installés sur une sphère ou un cylindre, précise le Dr Coudreuse. Ils disposent désormais de plateaux plus sophistiqués permettant de mesurer, grâce à des capteurs, la progression des patients. »

Renforcer la cheville avec un nouveau dispositif

Apparu récemment, Myolux est une sorte de chausson qui enserrme la cheville et stimule ses propriétés

proprioceptives. « L'intérêt de ce dispositif est qu'il permet de stimuler la réponse de la cheville à l'instabilité en situation réelle et non sur un plateau instable, un dispositif peu naturel. Et cela permet de continuer à vaquer à ses occupations. »

Lorsqu'on marche, qu'on monte les escaliers, Myolux agit. Néanmoins, tempère le Dr Coudreuse, s'il s'agit d'un outil efficace de rééducation pour le kiné, ce dispositif ne remplace pas pour autant les séances de rééducation. Un travail sur le renforcement musculaire devra être fait par ailleurs. » (Myolux, environ 70 euros, dans les pharmacies).

LES ANTI-BIOTIQUES PENDANT LA GROSSESSE FAVORISERAIENT L'OBÉSITÉ

Les antibiotiques ne sont pas automatiques et surtout pas pendant la grossesse. Ils seraient responsables de l'obésité infantile, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Se soigner avec des antibiotiques pendant la grossesse nuit à la santé de l'enfant, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue internationale *Journal of Obesity*. Cela favoriserait l'obésité. En effet, les enfants dont la maman a pris des antibiotiques pendant le deuxième et troisième trimestre de grossesse ont plus de risques de souffrir d'obésité à l'âge de 7 ans. De précédentes études ont déjà démontré que les antibiotiques avant deux ans augmentent le risque d'obésité des enfants. Cette nouvelle recherche a montré qu'ils ont aussi un impact quand ils sont pris par la mère au deuxième et troisième trimestre de grossesse. Les chercheurs de l'Université de Columbia ont suivi 727 mères et 436 d'entre elles ont été



jusqu'à ce que leur enfant est 7 ans. Les mères de 16% de ces enfants se sont soignées avec des antibiotiques pendant le deuxième ou le troisième trimestre de grossesse. Les résultats de l'étude ont montré que la probabilité que ces enfants

souffrent d'obésité était de 84% plus élevée ceux non exposés aux antibiotiques. « Les antibiotiques affectent la flore microbienne de la mère et se rendent probablement jusqu'au fœtus. Les chercheurs commencent à peine à comprendre que la flore intestinale nor-

male joue un rôle prépondérant dans la santé, et qu'un déséquilibre peut entraîner une multitude de problèmes », explique le professeur Noel Mueller, chercheur à l'École Mailman de l'Université Columbia.

« Nos résultats sur l'utilisation des antibiotiques pendant la grossesse et le risque d'avoir un enfant obèse sont nouveaux. Ils justifient la mise en place d'autres études », a déclaré le professeur Noel Mueller. « Si ces résultats sont valables, ils suggèrent de nouveaux mécanismes à travers lesquels les trajectoires de croissance de l'enfance sont influencées dès les premiers stades de développement. » Nos résultats ne devraient pas décourager l'utilisation des antibiotiques quand ils sont médicalement nécessaires, mais il est important de reconnaître que les antibiotiques ont aussi un effet négatif sur la santé de l'enfant » conclut le chercheur.

BRONCHITE

QUAND LA TOUX EST LÀ, ON NE LA LAISSE PAS TRÂNER

On a vite tendance à parler de bronchite dès qu'on se met à tousser. Mais cette infection correspond à une atteinte bien précise, celle des bronches, dont on a parfois du mal à se débarrasser.

Une toux sèche et quinteuse, avec de la fièvre, parfois supérieure à 39 °C, annonce une bronchite. Elle survient souvent après une atteinte des voies respiratoires supérieures (rhume, laryngite...). « Dans 90 % des cas, c'est un virus qui provoque l'inflammation, précise le Dr Alexandra Panajotopoulos, ORL (Paris), et l'on ressent aussi courbatures et fatigue. Après 3 ou 4 jours, ces symptômes rentrent généralement dans l'ordre, à part la toux qui peut devenir grasse (ou crache) et durer plusieurs semaines. » Mais rien qui empêche d'avoir une activité normale. L'automédication suffit généralement, sauf si on est fragile, et donc sujet aux complications.

Toux sèche ou toux grasse ?

Irritation, gratouillis au fond de la gorge qui provoque une toux réflexe : « c'est une toux sèche. Si elle réveille la nuit et devient très gênante, fatigante, un sirop antitussif le soir peut aider à passer de meilleures nuits (Clarix, Fluisedal, Humex, Polery...). En homéopathie : sirop Drossetux ou Sodal... »

Des sécrétions au fond de la gorge qui gênent et qu'on essaie d'expulser en toussant : la toux est grasse.

Dans ce cas, il ne faut pas prendre d'antitussifs, car c'est la toux qui va faciliter leur évacuation. On peut utiliser des mucolytiques pour rendre les expectorations plus fluides, mais l'efficacité de ces « aides » ne fait pas l'unanimité (Acétylcystéine, Carbocistéine, Flumicilil...). Et évitez de les prendre le soir : ils vous feraient tousser pour évacuer les sécrétions durant la nuit.

En homéopathie : Spirodrine, Pulsatilla 5CH (3 granules 4 à 5 par jour), Calcareo carbonica 5CH (3 granules 5 à 6 fois par jour).

Il vaut mieux consulter si la toux est d'emblée forte et la température élevée, car cela peut être une bronchite bactérienne à soi-

gner avec des antibiotiques. Si après 5 à 7 jours, la fatigue et la fièvre sont toujours présentes et les sécrétions tournent au vert, il faut voir le médecin. Une grippe a pu venir compliquer les choses, ou la bronchite évolue vers la pneumonie.

L'examen clinique, parfois des examens complémentaires (radiographie du thorax, prise de sang) permettront au médecin de clarifier les choses. Il est important de consulter si on toussait encore trois semaines plus tard afin de vérifier qu'une autre maladie ne se cache pas derrière ce symptôme. Même sans fièvre.

Grippe, BPCO, coqueluche, c'est différent

La grippe : les symptômes sont globalement les mêmes. Mais si vous n'êtes rapidement plus capable de quitter le fond de votre lit à cause d'une fièvre carabinée, des sueurs et de la fatigue, la grippe est plus probable.

La broncho-pneumopathie chronique (BPCO), elle peut être responsable d'épisodes durant lesquels les signes respiratoires s'intensifient. Il est plus prudent de consulter son médecin.

La coqueluche : chez les adultes, les symptômes sont parfois plus discrets que chez les enfants mais lorsqu'elle apparaît, la toux est sèche, asphyxiante. Elle survient par quintes et rend la reprise de la respiration sifflante.

Une pneumonie, c'est beaucoup plus sérieux

La pneumonie n'est pas une maladie à prendre à la légère. Ses symptômes donnent d'ailleurs une impression de gravité : la toux est importante et gênante. La fatigue et la fièvre sont telles qu'il est difficile de quitter son lit. Des douleurs au niveau du thorax, des maux de tête sont bien souvent présents.



Il faut consulter. Le médecin demande généralement une radio du thorax et une analyse biologique pour déterminer le germe en cause. Plus de moitié des pneumonies sont bactériennes, souvent suite à une bronchite non traitée ou surinfectée. Les antibiotiques sont alors nécessaires. Chez certains, la res-

piration peut devenir difficile, voire douloureuse, notamment chez les personnes fragiles, âgées ou immunodéprimées... Il devient difficile de s'oxygéner correctement. Une hospitalisation peut alors être nécessaire. Sinon, une pneumonie classique guérit en un semaine.

BRONCHIOLITE : LES MEILLEURS RÉFLEXES CONTRE LE VIRUS



Alors que l'épidémie de bronchiolite du nourrisson commence à sévir, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) délivre ses recommandations pour réduire les risques de transmission du virus. Jusqu'au mois de mars, la bronchiolite touche beaucoup d'enfants, surtout ceux qui vivent en collectivité. Pour réduire les risques, l'Inpes rappelle que la bronchiolite se transmet essentiellement lors d'éternuements ou de toux, mais également par les mains et les objets touchés par des personnes infectées. En cas de symptômes de bronchiolite, tels qu'une gêne pour respirer, des difficultés pour boire et

manger, des sifflements ou des quintes de toux fréquentes, les parents doivent consulter leur médecin traitant. « Lavez-vous toujours les mains avant de s'occuper de votre bébé. » Ne fêchez pas la cuillère ou la tétine avant de la donner à votre enfant, et ne l'embrassez pas si vous êtes enrhumé. « Évitez si possible les lieux publics (centres communautaires, transports en commun...) en période d'épidémie, car votre enfant risque d'être en contact avec des personnes malades. D'une façon plus générale, les parents et l'entourage proche de l'enfant sont appelés à se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon pendant trente secondes avant

de prendre soin du nourrisson. Les personnes qui ont un rhume (et on sait que le rhinovirus a commencé à sévir) doivent impérativement porter un masque chirurgical pour s'occuper d'un enfant de moins de deux ans. Nous sommes tentés de nous tourner vers les solutions naturelles. Mais attention, lisons bien les notices. Les traitements contenant de l'oléocalptol ou du camphre peuvent entraîner des accidents neurologiques. Ils sont donc contre-indiqués chez les moins de 30 mois. De même, le miel n'est pas recommandé chez les moins de 1 an, en raison des risques de fausses routes à l'eau et au savon pendant trente secondes avant de prendre soin du nourrisson. Les personnes qui ont un rhume (et on sait que le rhinovirus a commencé à sévir) doivent impérativement porter un masque chirurgical pour s'occuper d'un enfant de moins de deux ans. Nous sommes tentés de nous tourner vers les solutions naturelles. Mais attention, lisons bien les notices. Les traitements contenant de l'oléocalptol ou du camphre peuvent entraîner des accidents neurologiques. Ils sont donc contre-indiqués chez les moins de 30 mois. De même, le miel n'est pas recommandé chez les moins de 1 an, en raison des risques de fausses routes à l'eau et au savon pendant trente secondes avant d'allergie.

ELECTION EN RDC: La Zambie et l'Afrique du Sud veulent venir en aide

Le président zambien Edgar Lungu s'est rendu mardi en Afrique du Sud pour une réunion d'urgence avec son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa sur l'élection générale en République démocratique du Congo (RDC).

L'inquiétude croît en RDC suite à l'élection du 30 décembre, lors de laquelle la Commission électorale nationale indépendante a ajourné l'annonce des résultats provisoires, indiquant avoir du mal à collecter des données. Trois principaux candidats sont en lice pour succéder au président Joseph Kabila: le dauphin et candidat du pouvoir, l'ex-ministre de l'Intérieur sous sanctions de l'Union européenne Emmanuel Ramazani Shadary, et les deux opposants Martin Fayulu et Félix Tshisekedi.

Les résultats provisoires de la présidentielle en RDC pourraient être proclamés d'ici «24 à 48 heures», a indiqué mardi soir la Commission électorale, après avoir annoncé le début de ses délibérations. Des élections législatives et provinciales ont également eu lieu le 30 décembre.

Un opposant accusé d'avoir publié de «faux résultats» de la présidentielle du 30 décembre en RDC qui attend toujours l'annonce officielle du vainqueur a été arrêté.

Il s'agit d'Armand Lokeka Okito, avocat et candidat à la députation nationale pour le compte de la plate-forme d'opposition Ensemble. Selon, une ONG locale, Lokeka est accusé «d'avoir publié des faux résultats en faveur du candidat (d'opposition) Martin Fayulu de la coalition Lamuka».

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Le Sahara Occidental n'est pas marocain, affirme le Sénat américain

La nouvelle disposition budgétaire sans précédent sur l'utilisation de l'aide américaine au Sahara Occidental, adoptée par la Chambre des représentants énonce clairement que «des territoires sahraouis occupés ne sont pas marocains», a déclaré un responsable au Sénat américain. Cité lundi par al-Monitor, Tim Rieser, le conseiller aux affaires étrangères de l'influent sénateur démocrate Patrick Leahy, a réitéré la position du Sénat à l'égard de ce dossier, affirmant que le Sahara Occidental n'est pas marocain. «Il ressort clairement que la commission des crédits du Sénat ne considère pas le Sahara occidental comme faisant partie du Maroc, alors que son statut politique reste à déterminer», a-t-il précisé dans une brève déclaration au site américain. Le Sénat s'est opposé ces dernières années à la proposition de la Chambre des représentants d'autoriser le Maroc à gérer l'aide américaine dans les territoires occupés car cela revient à reconnaître implicitement «la marocanité» du Sahara Occidental. Une ligne politique que le démocrate Patrick Leahy, doyen des sénateurs américains et le président du panel sénatorial pour l'aide étrangère, le républicain Lindsay Graham, ont tenu à respecter durant ces dernières années. L'autorisation accordée à Rabat a été intégrée depuis 2014, dans les lois budgétaires votées par le Congrès sur inspiration du lobby marocain à la Chambre des représentants. La mesure portée par l'ancien Congrèsman républicain pro-marocain, Lincoln Diaz-Balart, visait à faire reconnaître insidieusement le Maroc comme «puissance administrante dans les territoires occupés».

SOUDAN

Situation calme après plusieurs semaines de manifestations antigouvernementales

La situation semblait être calme mercredi au Soudan, confronté ces dernières semaines à des manifestations antigouvernementales qui ont touché plusieurs villes dont la capitale Khartoum pour protester contre la cherté de la vie et les pénuries, un mouvement attribué par le président Omar al-Bachir à des «comploteurs».

Les manifestations ont été déclenchées le 19 décembre à la suite notamment du triplement du prix de pain alors que le pays est amputé des trois quarts de ses réserves de pétrole depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011.

Au total, 19 personnes, selon les autorités, ont été tuées et plus de 800 manifestants arrêtés depuis le début des troubles qui se sont rapidement transformés en un mouvement contre le pouvoir en place. En guise de soutien au gouvernement, des centaines des partisans du président el-Bachir se sont rassemblés mercredi matin à Khartoum, rapportent des médias. C'est le premier rassemblement de ce genre organisé depuis le début des manifestations antigouvernementales. Ce rassemblement organisé dans le jardin Green Yard à Khartoum «exprimera le choix du peuple soudanais et répondra à la crise actuelle» et vise à «consolider l'unité et la stabilité nationales», a précisé, lors d'une conférence de presse, le ministre soudanais du Travail, Bahar Idris Abou Garda, un ancien chef rebelle du Darfour (région troublée de l'ouest) qui a ensuite rejoint le gouvernement.

Pour sa part, le ministre soudanais de l'Intérieur, Ahmed Bilal Osman, a affirmé que «le calme a été rétabli dans toutes les régions du Soudan», dans une déclaration adressée au Parlement en réponse à une demande d'enquête d'un député concernant les récents troubles dans le pays. «Depuis le début des événements, 381 incidents se sont produits et 816 personnes ont été arrêtées. On a également dénombré 28 cas de vols et 65 cas de pillage et de possession d'armes», a-t-il dénoncé, déplorant aussi que «118 sièges du gouvernement et de ses partisans, dont 18 appartenant à la police, ont été incendiés» et précisant qu'au total «194 véhicules, dont 15 appartenant à des organisations, ont été incendiés». Le ministre a expliqué que les manifestations, lancées à l'appel de l'Association des Professionnels soudanais, constituée d'enseignants, de médecins et d'ingénieurs, avaient commencé pacifiquement mais ont viré ensuite aux actes de vandalisme et de pillage.

Des «comploteurs», selon al-Bachir, à l'origine des troubles

Mardi, le président soudanais a accusé des «comploteurs» d'avoir provoqué les violences durant les manifestations. S'exprimant devant des soldats sur une base près de la localité d'Atbara où avait eu lieu la première manifestation en décembre, M.



al-Bachir a déclaré: «Ce sont ceux qui ont comploté contre nous et introduit des traites parmi nous qui ont provoqué des incendies et causé des dégâts» lors des manifestations.

Le chef de l'Etat s'en est pris ensuite à des groupes politiques ayant appelé à un changement de régime au Soudan. «Certains disent que l'armée est en train de prendre le pouvoir», a-t-il dit, cité par l'agence de presse soudanaise Suna. «Je n'ai aucun problème avec ça, car l'armée a toujours été le gardien de la sécurité de notre pays», a-t-il ajouté.

Le président al-Bachir avait déjà accusé des courants étrangers de «conspirer» contre son pays et de chercher à le déstabiliser. «La conspiration externe se poursuit. Il y a eu un siège économique, et nous avons perdu notre principale ressource, le pétrole», avait précisé jeudi dernier le président al-Bachir, ajoutant cependant que «le Soudan reste inébranlable».

M. al-Bachir s'est exprimé ainsi lorsqu'il s'est adressé à un rassemblement de syndicats des travailleurs soudanais et d'associations de femmes et de retraités dans le Hall de l'Amitié à Khartoum où il s'est également engagé à «relever le niveau de vie de son peuple en augmentant les salaires des travailleurs, en leur offrant des logements et en améliorant la situation des retraités».

De leur côté, les partis du gouvernement d'unité nationale, qui regroupent 20 formations, dont le parti du Congrès national (NCP) au pouvoir, ont réaffirmé leur engagement à rester au gouvernement, affirmant

que l'adhésion au dialogue était «le moyen de résoudre la crise politique au Soudan».

Ils ont critiqué le Front national soudanais pour le changement (National Front for Change, NFC), une alliance regroupant 22 partis politiques, qui a décidé mardi de se retirer du gouvernement.

Dans ce contexte, Abdel Rahman Al-Khidir, secrétaire politique du NCP, a accusé le NFC d'avoir tenté d'inciter l'armée soudanaise à mener «un coup d'Etat», affirmant que «cela va à l'encontre de la Constitution». Le NFC, où figurent notamment le Mouvement la Réforme maintenant (Reform Now Movement, RNM) dirigé par Ghazi Salahuddin et le Parti Oumma (Réforme et Renouveau) dirigé par Mubarak Al-Fadil, a annoncé mardi son retrait du gouvernement et exigé la «formation d'un nouveau gouvernement. A l'étranger, la Grande-Bretagne, la Norvège, les Etats-Unis et le Canada se sont dits «consternés par les informations faisant état de morts et de blessés graves» lors des manifestations. Ils ont exhorté, dans un communiqué commun, Khartoum à faire en sorte qu'«une enquête indépendante et transparente sur la mort de manifestants soit menée le plus tôt possible, et que les responsables rendent des comptes». Le communiqué appelle aussi à la «libération des personnes détenues» depuis le début des troubles.

Le Soudan est confronté, depuis huit ans, à une inflation de près de 70% par an et à une grave crise monétaire. Plusieurs villes souffrent de pénuries de pain et de carburant.

MADAGASCAR :

L'UA félicite Rajoelina Andry Nirina pour sa «brillante» élection



Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a félicité «chaleureusement» Rajoelina Andry Nirina, pour sa «brillante» élection à la tête de Madagascar, soulignant «l'impératif pour tous les acteurs politiques de respecter les lois de la République et les prérogatives de la Haute Cour constitutionnelle en matière de proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle». Dans une déclaration sur

les résultats définitifs du processus électoral à Madagascar, Moussa Faki Mahamat a réitéré son «appel à tous les acteurs politiques malgaches et à leurs partisans à s'abstenir de recourir à la violence et à protéger ce nouvel acquis démocratique dans l'unité nationale».

«Le respect des résultats du scrutin constitue une garantie incontestable de nature à préserver et à consolider les acquis démocratiques et les résultats

enregistrés par Madagascar sur le plan macro-économique», a souligné encore M. Faki.

Le président de la Commission a affirmé avoir «pris acte» de la proclamation, mardi, par la Haute Cour constitutionnelle (HCC), des résultats définitifs du second tour de la présidentielle à Madagascar, qui a eu lieu le 19 décembre 2018.

Dans ce contexte, il a exprimé «ses félicitations chaleureuses» à Rajoelina Andry Nirina, pour sa «brillante élection sur la base d'un programme prometteur, qui a recueilli un large soutien populaire», lit-on dans cette déclaration.

Le président de la Commission de l'UA a félicité également «toutes les parties prenantes au processus électoral pour leurs efforts et sacrifices, qui ont permis la conclusion de l'élection présidentielle dans un climat apaisé et riche d'enseignements qualitatifs».

Saisissant cette occasion, il a encouragé le président élu à faire appel à «toutes les forces vives de la nation pour consolider la démocratie, à privilégier la réconciliation nationale, à œuvrer dans l'intérêt supérieur de la nation, et à être pleinement conscient de la grande responsabilité historique qui est la sienne envers le peuple Malgache dans son ensemble». Le président de la Commission a réaffirmé, en outre, «l'engagement» de l'Union africaine à accompagner le peuple malgache dans l'organisation des prochaines élections législatives prévues cette année.

A cet effet, l'UA a exhorté les membres de la communauté internationale à soutenir le processus électoral malgache et les efforts de Madagascar dans les domaines de la bonne gouvernance et du développement socio-économique durable.

YÉMEN : L'ONU tient une réunion sur fond d'intenses efforts en vue de négocier la paix

Le Conseil de sécurité des Nations unies tient mercredi une réunion sur le conflit yéménite en vue de discuter sur le déploiement d'une nouvelle mission de 75 observateurs chargés du suivi de l'accord de trêve conclu en décembre dernier entre les belligérants à Stockholm.

La réunion du Conseil de sécurité intervient au moment où l'envoyé spécial de l'ONU, Martin Griffiths, intensifie les démarches pour rassembler de nouvelles parties en conflit, le Mouvement Ansarullah (Houthis) et le gouvernement reconnu par la communauté internationale, autour de la table des négociations avant fin janvier.

Les 15 membres du Conseil de sécurité examineront ce mercredi la proposition du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, d'engager une nouvelle mission d'observation internationale au Yémen pour surveiller le respect de l'accord de trêve entre les belligérants obtenu lors du round de Suède, a-t-on indiqué.

Il est question de déploiement d'une mission composée de 75 observateurs épaulés par du personnel administratif et de sécurité, ont précisé des médias, citant une lettre adressée par M. Guterres au Conseil de sécurité.

Les observateurs internationaux sont appelés à surveiller le respect par les parties du cessez-le-feu et le redéploiement mutuel des forces présentes dans la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, Saleef et Ras Issa, a-t-on indiqué.

Depuis son entrée en vigueur, le 18 décembre, la trêve a été globalement respectée par les belligérants, selon les services de l'ONU, qui ont dépêché pour l'instant une équipe réduite constituée de 16 observateurs dirigée par le général néerlandais, Patrick Cammaert, en vertu

d'une résolution adoptée le mois dernier après l'accord de trêve conclu à Stockholm. Le Conseil de sécurité doit prendre une décision sur la nouvelle mission d'observation d'ici le 20 janvier, date à laquelle s'achève le mandat de la première équipe, ont signalé les mêmes sources.

Dans ce contexte, l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies a réclamé, dans un rapport qui sera présenté aujourd'hui aux membres du Conseil, des «ressources et des moyens suffisants nécessaires pour assurer la sécurité du personnel de l'ONU, notamment des véhicules blindés, des infrastructures de communication, des avions et un soutien médical approprié».

M. Griffiths a souligné, en outre, que «ces ressources représentent une condition préalable pour assurer le démarrage réussi et durable de la mission proposée» et aideraient à soutenir le «processus politique fragile» au Yémen.

Soutien yéménite aux efforts de M. Griffiths

Appelant les pays voisins du Yémen à aider les observateurs en «assurant la liberté et la rapidité des mouvements... depuis lors et vers le Yémen», Martin Griffiths a entrepris d'intenses démarches ces derniers jours en vue d'organiser ce mois-ci une nouvelle série de pourparlers entre les parties belligérantes.

A la veille de la réunion du Conseil de sécurité consacrée aux efforts onusiens pour trouver une issue au conflit au Yémen, M. Griffiths s'est rendu au



cours du week-end à Sanaa, la capitale yéménite aux mains des troupes Houthis, avant d'avoir rencontré en début de semaine en Arabie saoudite les dirigeants yéménites.

A Sanaa, M. Griffiths s'est entretenu dimanche avec le chef des Houthis, Abdel Malik al-Houthi, sur «les préparatifs du prochain cycle de négociations» et de l'application des accords de Stockholm, notamment le redéploiement des forces à Hodeïda.

L'émissaire de l'ONU s'est déplacé également à Ryadh, où il a rencontré mardi le président Abd Rabbo Mansour Hadi. Durant cette réunion, M. Griffiths a appelé les autorités yéménites à consolider la trêve à Hodeïda, port stratégique de l'ouest du Yémen, où transitent l'essentiel de l'aide humanitaire destinée aux populations du pays. Sur ce point, M. Hadi a exprimé son «plein soutien» aux efforts et au travail de M. Griffiths et a réitéré «la volonté» du gouvernement yéménite d'appliquer l'accord conclu en Suède et sa «disposition à ouvrir tous les accès hu-

manitaires (et à prendre) toutes les mesures susceptibles d'alléger les souffrances de la population». Après les résultats obtenus lors des pourparlers en Suède entre le gouvernement yéménite et les éléments d'Ansarullah (Houthis) en décembre dernier, Martin Griffiths veut, à tout prix, accélérer l'application des accords conclus. Les consultations inter-yéménites à Stockholm avaient permis notamment d'aboutir à un cessez-le-feu, entré en vigueur le 18 décembre à Hodeïda (ouest), et à la décision d'un retrait des combattants de la ville et de son port, ainsi qu'à un échange de prisonniers. Encouragé par ces avancées, l'envoyé spécial de l'ONU espère réunir toutes les parties en conflit d'ici la fin du mois de janvier, peut-être au Koweït, pour un suivi des accords obtenus lors de négociations à Stockholm et d'aborder le règlement définitif du conflit qui a fait plus de 10 000 morts et a causé une grave crise humanitaire au pays dont plus de 20 millions souffrent de la famine.

PALESTINE-ISRAËL

La Palestine condamne un projet de construction de milliers d'unités de colonisation en Cisjordanie

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a condamné mardi la décision de l'occupant israélien d'allouer 1.182 dunums de terres palestiniennes à un projet de réalisation d'une nouvelle colonie composée de milliers d'unités au sud de Beit-Lehem en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Dans un communiqué, la diplomatie palestinienne a en outre condamné «les attaques des colons et le contrôle des terres palestiniennes dans la vallée du Jourdain», en particulier dans les vallées nord, outre les procédures de l'occupation israélienne qui interdit aux Palestiniens «d'atteindre leurs terres», sous prétexte «qu'elles se trouvent dans une zone militaire fermée».

«La droite israélienne essaye de construire plus de colonies pour créer de nouveaux faits sur le terrain, qui ne peuvent être annulés. Cela interdit toutes les possibilités d'avoir la solution à deux Etats», a indiqué la diplomatie palestinienne dans son communiqué.

Le Département des affaires étrangères a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies (CS) «à assumer ses responsabilités et à immédiatement intervenir» pour mettre fin aux projets de colonisation au sud de Beit-Lehem et dans la vallée du Jourdain.

Il a également dénoncé les récentes attaques et les agressions des colons israéliens contre le peuple palestinien, ses terres et ses propriétés. Fin décembre écoulé, le ministre palestinien des Affaires étrangères, Ryadh Al-Maliki avait annoncé que l'Etat de Palestine allait présenter au mois de janvier courant, une demande pour accéder au statut d'Etat membre de l'Organisation des Nations unies (ONU) où il est membre observateur. La demande sera soumise au Conseil de sécurité par le président palestinien Mahmoud Abbas, lors de sa visite prévue à la mi-janvier à New York, durant laquelle la Palestine se verra attribuer la présidence du groupe des «77+ Chine», selon Al-Maliki.

S'agissant du projet de l'occupant israélien de la construction de milliers de nouvelles colonies, M. Al-Maliki a indiqué que la Palestine «va s'adresser» au CS pour qu'il «mette en œuvre sa résolution 2334» condamnant en outre la colonisation israélienne de la Palestine.

Cette résolution exigeait de nouveau, d'Israël de «cesser toute activité de peuplement» en Palestine occupée, y compris El Qods-est occupée. Les autorités palestiniennes vont également réclamer l'ouverture d'une enquête officielle sur la colonisation, par la Cour pénale internationale (CPI), avait fait savoir le ministre palestinien, ajoutant qu'en cas d'échec, la demande «sera renvoyée» à l'Assemblée générale de l'ONU, en accord avec la clause «Unis pour la paix». Août dernier, l'occupant israélien avait approuvé les plans de construction de plus de mille colonies en Cisjordanie occupée et ce, au lendemain de l'approbation de l'extension d'une colonie au centre de ce territoire palestinien. Selon des communiqués du gouvernement palestinien, plus de 190 colonies israéliennes sont implantées en Cisjordanie occupée, s'ajoutant à plus 200 autres illégales qui regroupent pas moins de 700.000 colons. Depuis 1967, Israël a construit 131 implantations illégales en Cisjordanie, dont dix (10) à El-Qods-Est où l'on dénombre 220.000 colons israéliens, et 116 sur les hauteurs de la Cisjordanie où vivent environ 500.000 autres. La colonisation israélienne, jugée illégale par la plupart des Etats et par le droit international, est considérée comme l'un des points les plus épineux freinant les pourparlers de paix israélo-palestiniens.

APS

FRANCE

Les médias français à l'épreuve du traitement des «gilets jaunes»

Les médias français, notamment les chaînes d'information continue, sont confrontés, depuis le début du mouvement des «gilets jaunes», à une problématique de traitement les mettant au cœur d'une polémique. Ce qui a contraint le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à s'autosaisir pour se réunir d'abord en interne, lundi dernier, pour «examiner les retransmissions et les commentaires relatifs aux graves incidents qui se sont produits samedi et précédemment» en France. Le CSA avait appelé, vendredi dernier à la veille de l'Acte 8 de la mobilisation des «gilets jaunes», «à la responsabilité, lourde et complexe, des médias audiovisuels», recommandant «de ne pas diffuser d'informations susceptibles de mettre en danger les forces de sécurité et la paix civile».

Il a mis aussi en garde contre «toute diffusion complaisante, déséquilibrée ou insuffisamment vérifiée d'images et de commentaires qui attiseraient les antagonismes et les oppositions».

Depuis le 17 novembre, les rédactions de BFM-TV, CNews, LCI et FranceInfo montrent des images fortes des violences lors des manifestations, avec des analyses d'experts jugés plus proches du gouvernement que du mouvement. Le mouvement s'en plaint et juge ces médias de partiaux qui travaillent pour le «décrédibiliser». Depuis l'Acte VII de sa mobilisation, durant laquelle il avait



appelé à des rassemblements devant les sièges de France Télévision, BFM-TV et RMC, la tension est montée d'un cran samedi dernier entre les «gilets jaunes» et les médias où l'AFP a fait l'objet d'un rassemblement d'une demi heure devant son siège à Paris et plusieurs journalistes ont été empêchés de faire leur travail.

Des citoyens dénoncent le trop-plein médiatique

BFM-TV, appartenant au Franco-israélien Patrick Drahi, est le média le plus ciblé par les «gilets jaunes» au point où en interne comme en externe des tensions la traversent.

Le mouvement affirme que la chaîne veut le «casser» en ne diffusant que le côté négatif des différentes mobilisations en focalisant sur les casseurs et les violences inhérentes.

Depuis deux semaines, les reporters de cette chaîne ont été agressés par les manifestants, situation les ayant poussés à boycotter la mobilisation des femmes «gilets jaunes» lundi dernier.

«On peut nous critiquer, mais frapper des journalistes qui couvrent un mouvement, c'est au-delà de ce qu'on peut tolérer dans une démocratie. Ces violences sont le fait d'une minorité de manifestants, certes, mais c'est systématique depuis des semaines : des insultes, des menaces, des agressions», a déclaré le président de la Société des journalistes (SDJ), François Pitrel.

C'est dans ce cadre que le CSA veut comprendre les difficultés des chaînes d'info et, en même temps, les inciter à plus de retenue. Toutes les images des différentes couvertures ont été décortiquées par cette institution de régulation qui a analysé les différents traitements éditoriaux des chaînes d'info. Par ailleurs, une pétition «Stop aux gilets Jaunes dans les médias» est lancée par des citoyens en ligne dénonçant le trop-plein du traitement médiatique de ces événements.

«Nous sommes en colère de voir toute la journée les infos sur les gilets jaunes ainsi que dans les émissions spécial GJ, c'est toute la journée», ont-ils déploré, soulignant que «les médias se nourrissent de cela et ça ne peut plus durer».

SELON LE PROFESSEUR D'HISTOIRE CONTEMPORAINE À L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS) DE BOUZERÉAH, NAFISSA DOUIDA Plaidoyer pour des études historiques "objectives" sur "l'affaire de l'Elysée" durant la Guerre de révolution

Des moudjahidines et des historiens ont plaidé mardi à Alger pour des études historiques "objectives" afin de mettre en évidence "l'affaire de l'Elysée" concernant la rencontre entre les dirigeants de la Wilaya IV historique et le président français Charles de Gaulle le 10 juin 1960.

Le professeur d'histoire contemporaine à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Bouzeréah, Nafissa Douida a plaidé, dans ce sens, pour «davantage d'équité dans cette affaire à travers des recherches historiques objectives», ajoutant que cette affaire, connue par «l'affaire de l'Elysée», «l'affaire Si Salah» ou «l'affaire de la Wilaya IV», classée confidentielle pendant un certain temps.

De son côté, l'historien Fouad Soufi a souligné «la nécessité d'ouvrir les Archives nationales pour les chercheurs algériens afin d'élaborer des études et des recherches crédibles et basées sur des documents algériens», critiquant «le recours de plusieurs historiens aux Archives françaises afin d'écrire l'histoire de la Guerre de libération». Il a appelé également les moudjahidines «à écrire leurs mémoires pour éviter d'écrire l'histoire de l'Algérie à partir des Archives françaises».

Lors d'une conférence historique organisée à la Bibliothèque nationale, le membre du Conseil



de la Wilaya IV historique, le moudjahid Lakhdar Bouragaa a évoqué, pour sa part, le contexte historique ayant précédé la rencontre qui a réuni les dirigeants de cette Wilaya, en l'occurrence le Commandant Mohamed Zaamoum (Si Salah), dirigeant de cette wilaya par intérim après que le Colonel Mohamed Bougara était tombé en martyr, le Commandant Djilali

Bounaama (Si Mohamed) et le Commandant Lakhdar Bouchmaa avec le président français à l'époque, Charles de Gaulle.

Les conditions ayant précédé la rencontre «étaient dures» pour la wilaya historique IV, d'autant que l'organigramme mis en place par le commandement de la révolution au congrès de la Soummam consacrait l'autonomie de chaque wilaya dans ses

décisions, a-t-il rappelé, ajoutant que cela avait monté la pression à laquelle s'ajoute la mise en œuvre du Plan Challe. Après l'appel lancé par le général De Gaulle «la paix des braves», les trois chefs ont convenu de rencontrer le président français en toute discrétion mais la réunion n'a pas abouti. Ensuite De Gaulle a établi le contact avec le gouvernement provisoire dont le siège

était à Tunis. Intervenant à cette occasion, l'écrivain Rabah Zaamoum a fait savoir que l'objectif des trois commandants à travers cette rencontre était de «connaître la position de De Gaulle par rapport à la déclaration de l'autodétermination annoncée en septembre 1959», relevant que cette réunion «a accéléré l'indépendance de l'Algérie».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SÉTIF
DAÏRA DE BOUGAA
COMMUNE DE BOUGAA
NIF N° 098419435158117

AVIS D'INFRACTUOSITÉ D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2019 (RELANCE)

Conformément au disposition du l'article 40 du décret présidentiel
N° 247/15 DU 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des
délégation de service public .

LE P/APC DE LA COMMUNE DE BOUGAA LANCE UN AVIS D'APPEL
D'INFRACTUEUSETTE D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°06/2018 paru le : 25/12/2018 dans le quotidien
eldjazair ET le 26/12/2018 dans le quotidien DK NEWS la deuxième fois pour
Portant : L'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRE
DE LA COMMUNE ANNEE 2019 SUIVANT LE QUOTA 5 - Pain.
Pour la cause suivante : aucune offre n'est réceptionnée.

LAGHOUAT :

Lancement des festivités officielles de célébration du nouvel an amazigh

Les festivités officielles marquant la célébration du nouvel amazigh (Yennayer 2969) ont été lancées mardi depuis Laghouat, en présence du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si-Hachemi Assad.

Une large exposition d'artisanat traditionnel (tapisserie, bijouterie, poterie et habit traditionnel) a été organisée à la Maison de la Culture «Tekhi Abdallah Benkeriou», avec la participation d'exposants issus d'une dizaine de wilayas. Le Secrétaire général du HCA a affirmé, à cette occasion, que la célébration cette année vient raffermir les liens d'unité entre les différentes régions du pays et fêter «notre référentiel national et civilisationnel riche et diversifié» et concrétiser la «synergie sociale».

M. Assad a annoncé, par la même occasion, l'installation prochaine de l'Académie algérienne de la langue amazighe qui a «traversé diverses étapes nécessaires en terme de préparation, au plan juridique, pour la fondation de cette instance qui regroupera un panel de chercheurs, de spécialistes et d'académiciens».

Cette académie œuvrera, en coordination avec le HCA, à la promotion de la langue amazighe et à l'aménagement des conditions objectives pour cela, en plus de l'accompagnement et la mobilisation afin d'aplanir les problématiques en suspens, avec un objectif de construire une langue aux critères unifiés et l'élaboration d'un glossaire de référence, a-t-il poursuivi.

Dans ce cadre, des actions seront orientées vers l'ouverture aussi de représentations du HCA au niveau des wilayas, en plus d'intensifier l'action pédagogique afin de valoriser les efforts de l'Etat en matière de généralisation graduelle de l'enseignement de la langue amazighe, a



ajouté M. Assad, en signalant sa présence actuellement dans 44 wilayas, avec un total de 344.000 élèves et 2.757 enseignants, et devant toucher les autres wilayas à la prochaine rentrée scolaire.

Auparavant, une convention entre l'Université Amar Thelidji et le HCA a été cosignée au siège de l'Université par M. Si-hachemi Assad et le Pr. Djamel Benbartal, et vise la coordination sur certaines questions d'intérêt commun en vue de permettre aux enseignants universitaires de prendre part aux séminaires et rencontres scientifiques, notamment dans les volets liés à l'Histoire.

Le Secrétaire général du HCA a procédé, par ailleurs, à l'inauguration d'une enseignante en caractères Tifinagh à l'école primaire «Chahid Rouane Benharzallah», à la cité des 600 logements à Laghouat, avant de donner à la salle de cinéma «Mzi» le coup d'envoi de la semaine du film amazigh et d'assister à une partie du film «Lalla N'soumer» de Belkacem Hadjadj.

Les festivités se poursuivent dans la wilaya de Laghouat à travers un riche programme d'activités artistiques et culturelles et traditionnelles reflétant le patrimoine authentique de la région et sa dimension nationale.

SEMAINE DU PATRIMOINE AMAZIGH À KHENCHELA :

Lancement des festivités de la 2^e édition à El Mehmel

Les festivités de la 2^e édition de la semaine du patrimoine amazigh ont été lancées, mardi soir, dans la commune d'El Mehmel, wilaya de Khenchela, à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh 2969. Organisés au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) des frères Daoud de la commune d'El Mehmel, en présence des autorités locales et d'un grand nombre de citoyens, les festivités ont été entamées par l'inauguration du fronton de ce centre en langue amazighe, par le wali Kamel Nouicer, suivies de spectacles folkloriques et de fantasia animés par des troupes locales.

D'autres activités ont été abritées par la salle omnisports du chahid Kaddour Zeroual Benmohamed, où les troupes "les filles de Djerjer" de Tizi-Ouzou et «Takouba in Megh» de Tamanrasset ont présenté des spectacles folkloriques qui ont ravi le public présent, en plus d'un mariage traditionnel avec les coutumes et les traditions chaoui de la région par l'association "Noudjoun El Aourès". Mme Herrag, présidente de l'association "les filles de Djerjer", a exprimé, à cet effet, sa joie de participer à cette manifestation, soulignant "l'importance de célébrer le nouvel an amazigh pour les générations futures".

Au cours de la cérémonie d'ouverture de cet événement, de nombreux chercheurs, artistes et intellectuels ont été également honorés par le wali, dont le chercheur Messaoud Kadjouf, le poète Bachir Adjroud et l'artiste Saïd Ladjridi.

La première journée de la semaine du patrimoine amazigh a été clôturée par un concert chaoui animé par le doyen de la chanson chaoui, Abdelhamid Bouzاهر, qui a enflammé en compagnie de Tahar Yaakoubi, Djamel Nadhir et Achour Leghmassi les gradins de la salle omnisports. Dans une déclaration à l'APS, Abdelhamid Bouzاهر a affirmé, à l'issue du

spectacle, que la semaine du patrimoine amazigh, organisée à Khenchela pour la deuxième fois consécutive, est une "importante étape pour sensibiliser à nouveau la société algérienne sur son identité amazighe".

La semaine du patrimoine amazighe se poursuivra à travers les différentes communes de la wilaya de Khenchela jusqu'au 12 janvier en cours, avec la programmation de plusieurs activités organisées par les services de la wilaya en coordination avec les directions de la culture, de la jeunesse et des sports ainsi que celle du tourisme et de l'artisanat.

CONSTANTINE :

Un atelier d'initiation à la calligraphie amazigh destiné aux enfants pour «raconter» Yennayer

Un atelier d'initiation à la calligraphie amazigh destiné aux enfants a été organisé mardi après midi à la bibliothèque principale «Mustapha Natour» de Constantine à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh 2969, célébré le 12 janvier, dans une ambiance bon enfant.

Agés entre 9 et 14 ans, Ahmed, Amina, Yasmine, Dallel et Naila et tant d'autres enfants, attentifs et curieux se sont regroupés autour de l'animateur de l'atelier pour écrire leur premier alphabet amazigh. Au crayon ou au feutre, les petits se prêtent au jeu et tentent de tracer la meilleure des lettres, œuvrant à perfectionner le trait et à

se distinguer.

Pour l'animateur culturel, Bilal Boutebba, chargé de l'atelier de la calligraphie berbère, l'initiative vise à fêter Yennayer dans la bonne ambiance et à attiser la curiosité des enfants autour de Yennayer. «L'atelier est une invitation à la découverte d'une fête, d'un genre d'écriture et de toute une culture», a confié à l'APS l'animateur. Et d'ajouter: «ce genre d'activités est en mesure de donner aux enfants la curiosité pour lire et saisir la culture berbère et ses particularités». Impatients et prêts à apprendre Ahmed, 9 ans lance timidement: «Je m'intéresse à l'écriture amazighe et je souhaiterais

l'apprendre, c'est une découverte pour moi».

L'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre d'un «riche» programme de célébration de l'an Amazigh 2969 placé sous le slogan Tamazight, identité, culture et histoire, a fait savoir M. Boutebba. Au menu du programme de célébration de l'événement, l'organisation à la bibliothèque principale d'un Salon du livre amazigh et d'une conférence sur les origines de Yennayer qui sera animée jeudi par, le chercheur au Centre national de recherche pré-historique, anthropologique et historique (CNRPAH), Hocine Taoutaou.

CINÉMA

Décès de la réalisatrice libanaise Jocelyne Saab

La réalisatrice, photographe et plasticienne libanaise Jocelyne Saab, une pionnière du film documentaire libanais, qui a réalisé des documentaires marquants sur Beyrouth déchirée par la guerre civile, est décédée lundi à Paris à l'âge de 70 ans des suites d'une longue maladie, ont annoncé ses proches. Né en 1948 à Beyrouth, Jocelyne Saab avait réalisé son premier documentaire «Le front du refus ou les Commandos suicide» en 1974 qui sera suivi d'une série de documentaires sur cette ville pendant la guerre dont «Portrait d'un mercenaire français» (1975), «Les enfants de la guerre» (1976), ou encore «Sud-Liban, histoire d'un village» (1976). Réalisatrice très prolifique,



elle a sorti une vingtaine de documentaires et a participé avec d'autres à la création d'un style cinématographique libanais basé largement sur la réalité sur le terrain. Elle a réalisé trois documentaires sur sa ville natale: «Beyrouth, jamais plus» (1976), «Lettres de Beyrouth» (1979), et «Beyrouth, ma ville» (1982), en plus de

quatre fictions dont «Il était une fois, Beyrouth» sorti en 1994. Jocelyne Saab était également photographe et plasticienne et avait organisé quatre expositions de photographies d'art entre 2006 et 2017 ainsi qu'une série de quatre installations aux Emirats Arabes Unies, en Belgique, en France et en Turquie.

TAMAZIGHT

Mohamed Djellaoui nommé président de l'Académie algérienne de la langue amazighe

Le doyen de la faculté de lettres et langues de l'université de Bouira, Mohamed Djellaoui, a été nommé président de l'Académie algérienne de la langue amazighe pour une durée de quatre ans, en vertu d'un autre décret présidentiel datant du 23 décembre 2018, paru dans le dernier numéro du Journal officiel. Les membres de l'Académie, au nombre de 40 dont le président, ont été également nommés en vertu d'un autre décret présidentiel. Il est à rappeler que la loi organique relative à la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, adoptée en juin 2018 par les deux Chambres du Parlement, après avoir été entérinée par le Conseil des ministres, définit les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette instance, placée auprès du président de la République et dont la création est prévue par l'article 4 de la Constitution, amendée en 2016. L'Académie est chargée notamment de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir la normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistique et d'élaborer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe. La composante de l'Académie est choisie parmi les experts et compétences avérés dans les domaines des sciences du langage et en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Profilage

Réalisateur : Vincent Jamain
Avec : Juliette Roudet, Jean-Michel Martial



Cinq ans après la mort d'Argos, Adèle, qui a quitté la police, vit avec le journaliste qui l'avait sauvée des griffes du tueur et avec qui elle a eu un petit garçon. De son côté, le commandant Rocher découvre une nouvelle affaire : le meurtre d'un couple de jeunes parents à son domicile. Leur bébé, que la mère avait caché dans la machine à laver, a été épargné. Tout indique qu'elle a été torturée avant d'être tuée.

france 2 21:00

Envoyé spécial

MAGAZINE D'INFORMATION
325 épisodes



Cacao, les enfants pris au piège. En 2001, la lucrative industrie du chocolat s'engageait, sous la pression des ONG, à faire disparaître le travail des jeunes dans les plantations. La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, a déployé de réels efforts pour endiguer ce fléau. Mais dans des zones forestières très isolées, des enfants sont retenus dans des plantations. Ils sont séparés de leurs parents et parfois... revendus par des trafiquants • Maisons écolos : gare au fiasco ! Depuis une dizaine d'années, les écoquartiers se multiplient en France. Mais les constructions sont parfois de mauvaise qualité et beaucoup ont été effectuées sur des friches industrielles polluées.

france 3 21:00

Mission : Impossible, protocole fantôme

Réalisateur : Brad Bird
Avec : Tom Cruise, Jeremy Renner



A Budapest, l'agent Hanaway est abattu par la tueuse Sabine Moreau. Dans une prison moscovite, des agents libèrent Ethan Hunt, qui avait volontairement disparu. Il lui est expliqué qu'Hanaway a été tué alors qu'il cherchait à récupérer les codes de lancement d'un ogive nucléaire. C'est un terroriste surnommé Cobalt qui les aurait achetés. Pour tenter de découvrir qui il est, Ethan Hunt et son équipe décident d'infiltrer les archives du Kremlin pour récupérer son dossier. Mais alors qu'ils sortent du bâtiment, une bombe détruit la partie nord du Kremlin.

CANAL+ 21:05

Escape at Dannemora

Réalisateur : Ben Stiller
Avec : Benicio Del Toro, Patricia Arquette

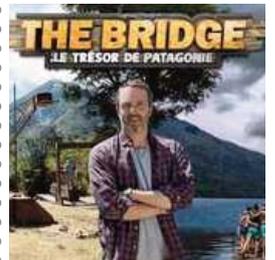


En janvier 2015, Tilly Mitchell officie comme responsable de l'atelier de couture de la prison de Clinton, dans l'Etat de New York. Depuis plusieurs semaines, cette mère de famille quinquagénaire entretient dans le plus grand secret une liaison avec David Sweat, l'un des détenus condamnés pour avoir assassiné un policier. Ce dernier prévoit de s'évader en compagnie de Richard Matt, incarcéré pour des faits similaires.

6 21:00

The Bridge : le trésor de Patagonie

JEU 3 épisodes



Les chercheurs d'or toujours en lice doivent rattraper leur retard dans la construction du pont. Pour cela, ils ont un défi en équipe à relever qui pourrait leur permettre de gagner cinq tronçons de pont déjà fabriqués. Au sein du camp, les premières tensions voient le jour. Deux clans apparaissent avec, à leur tête deux candidats au fort caractère, qui tentent de rallier à leur cause le plus grand nombre d'alliés en vue des prochaines éliminations. De plus, la gestion de la nourriture est un échec : les concurrents ont quasiment épuisé leurs ressources alimentaires.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2064

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3	2	5									
	6									4	
	4			9	8	3	6				
											7
			4								
4					9						
7	8	9	2		6				3	9	8
5					2						4
					6	1	7				7
								1		6	
									9		
								7		5	

	7	3	5					2	3	9	
		9							9		1
	1			7	3	6	2		5		2
	6							8			7
				3						7	
3						5			2		1
6	5	7	8			2			9	3	4
8						9					5
						1	6	7			
											4
											3
											7



Il n'y a pas de plaisir plus grand que d'être assis à une table chargée de mets et de vins. Citation de François Pouqueville ; La Grèce, dans l'univers pittoresque (1835)

Mots croisés n°2064

- 1 - Dépression
- 2 - Dupée - C'est la même chose
- 3 - Objets d'échange pendant la trêve
- 4 - Sigle militaire - Remarquable
- 5 - Non de comédie - Parcourus - Nombre transcendant
- 6 - Sainte bien réduite - Noir de fumée - Pas bien du tout
- 7 - Pourfendeur - Halo pour initié
- 8 - Riches décors - Plaisantins
- 9 - Démonstratif - Dessert du Morbihan - Coup de pied en vache
- 10 - Fortins africains - Moitiés bien féminines

Horizontalement :

Verticalement :

- A - Bâton de vieux touriste
- B - Fins d'activité
- C - Quitte très vite - Surgies
- D - Tronc brûlé - Petit fer
- E - Manieras l'humour
- F - Signification - Fusionner
- G - Elle peut être précocée à tout âge
- H - Aven - Vieille bête
- I - A moi - Pied-de-veau
- J - Constituer - Flâner
- K - Patron d'arche - Nombre de coups voulus pour réussir un beau trou
- L - Ce sont aussi des pas-d'âne

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DU NORD DES U14 (ÉPREUVES PAR ÉQUIPES):

L'Algérie a débuté hier contre la Libye

Le tirage au sort des Championnats d'Afrique du nord des moins de 14 ans qui se déroulent du 9 au 13 janvier 2019 au tennis club de Bach Djarah (Alger) a opposé la sélection algérienne à ses homologues libyenne, égyptienne et marocaine, dans les épreuves «par équipes» ayant débuté hier.

«La sélection algérienne commencera par défier la Libye, mercredi, avant d'observer une journée de repos, le jeudi. Elle reprendra la compétition vendredi contre l'Égypte, avant de terminer le lendemain, samedi, contre le Maroc», a détaillé à l'APS le Directeur du tournoi, Hamza Khelassi.

Ces épreuves «par équipes» emboîtent le pas aux épreuves individuelles, disputées du 5 au 8 janvier, également au Tennis Club de Bach Djarah et qui furent outrageusement dominées par le Maroc, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

En effet, les finales des tableaux simples ont été remportées par les Marocains Aya El Aouni et Haytem Aboufirassi, après leurs victoires respectives contre les Égyptiens Mariam Yasser Attia et Hadi El Kordy.

Une copie conforme de ce qui s'était passé la veille, dans les finales du double, car là encore, El Aouni et Aboufirassi avaient pris le dessus sur Attia et El Kordy.

Aboufirassi avait fait équipe avec un autre marocain, en l'occurrence Ilyès Lahlou, avec lequel il avait dominé le tandem égyptien composé de Hadi El Kordy et Abdel Rahim Argoun 5-7, 7-6 (3), 10-5, alors qu'El Aouni s'était associée à l'Égyptienne Mariam Khaled Ibrahim Khaled, avec laquelle elle avait surclassé les égyptiennes Jermine Mahmud et Mariam Yasser Attia 6-4, 1-6 (10-3).

Pays hôte de ce tournoi, l'Algérie est la nation la mieux représentée, avec un total de huit tennismen : quatre garçons et quatre filles, devant le Maroc (4 garçons et 3 filles), l'Égypte (2 garçons et 3 filles), la Tunisie (1 garçon et 1 fille) et la Libye (3 garçons).

Malgré cette importante participation, les tennismen algériens ont été précocement éliminés. Seuls Slimane Kichou, Mohamed Réda Ghettas et Imène Ghettas ont réussi à atteindre le stade des quarts de finale, où ils ont été éliminés dimanche.

La sélection algérienne est encadrée par les entraîneurs Abdelhafid Ghettas et Nabila Bouchabou. Le juge arbitre algérien Abderrahmane Cherifa «White Badge» dirige les tableaux. Hamza Khelassi étant le directeur du tournoi.

JUDO/CHAMPIONNAT NATIONAL JUNIORS «INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPES»:

Boumerdes hôte de l'évènement du 17 au 19 janvier 2019 (FAJ)

Les Championnats nationaux juniors du judo, «individuel et par équipes» se dérouleront du 17 au 19 janvier courant à la salle omnisports Mohamed Belaredj de Boumerdes, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

«La compétition est ouverte aux athlètes nés entre 1999 et 2001, suivant les quotas attribués à chaque région et qui seront renforcés par les podiums de la précédente édition», a encore précisé l'instance fédérale dans un communiqué.

Les épreuves débuteront par le Championnat national «individuel», prévu le 17 janvier pour 16 catégories de poids : 8 chez les garçons et 8 chez les filles.

Il s'agit des -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les garçons, ainsi que celles des -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg, et +78 kg chez les filles.

Les épreuves «par équipes» débuteront le lendemain, et dans lesquelles d'autres catégories de poids seront engagées, à savoir, celles des -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg chez les garçons, et celles des -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg chez les filles.

La FAJ a précisé que dans les épreuves individuelles, les combats seront d'une durée de quatre minutes, avec système de repêchage à partir des quarts de finale.

APS

HANDI-BASKET / COUPE D'ALGÉRIE:

Nour Hamadi-Amel Boussaâda choc des 1/2 finales

Le match Nour Hamadi-Amel Boussaâda, prévu demain (15h00) à Sidi-Moussa (Alger), constituera l'affiche des 1/2 finales de Coupe d'Algérie de handi-basket (basket-ball en fauteuils), alors que la seconde demi-finale mettra aux prises, samedi à Boufarik (Blida), le FC Boufarik et Nour M'sila.

A la salle de Sidi-Moussa, les co-leaders du Championnat de Nationale I au terme de la phase aller se rencontreront pour la seconde fois depuis le début de la saison 2018-2019, avec cette fois-ci une finale en vue qui pourrait permettre à l'un ou l'autre de réaliser un de ses objectifs.

Lors de la 3^e journée de championnat, Nour Hamadi avait réussi à infliger l'unique défaite depuis le début de la saison au nouveau promu de la Nationale I, Amel Boussaâda (77-56). Malgré ce revers, les Boussaâdis ont terminé la phase aller en première position avec 15 points, ex aequo avec Nour Hamadi (7 victoires et 1 défaite).

Afin de réaliser une très belle saison pour sa première apparition en Nationale I, les dirigeants d'Amel Boussaâda ont renforcé l'équipe avec des

internationaux à l'image de Latrache et Boudaoud, associés au capitaine Nedjai et aux talentueux Habi et Hani.

Le parcours de Boussaâda pour sa première saison en Nationale I et la bonne forme de l'équipe de Nour Hamadi laisse présager une belle rencontre. La seconde demi-finale entre le FC Boufarik et Nour M'sila, prévue samedi (14h30) à la salle omnisports de Boufarik, sera aussi équilibrée que la première, car mettant aux prises deux clubs qui se connaissent bien avec, peut-être, un léger avantage aux M'siliis, mieux en forme après la phase aller du championnat. En effet, Nour M'sila, 3^e au classement avec 14 points (6 v, 2d) sera favori pour une énième finale de Coupe d'Algérie.

Le champion d'Algérie en titre avait battu lors de l'ac-



tuelle saison le FC Boufarik (84-55), mais les Boufariker (6es avec 10 pts) essayeront de profiter de l'avantage du public et du terrain pour atteindre une finale dont les dirigeants du club rêvent depuis très longtemps.

Vendredi 11 janvier 2019 (15h00):

A Sidi-Moussa : Nour Hamadi - Amel Boussaâda

Samedi 12 janvier 2019 (14h30):

A Boufarik : FC Boufarik - Nour M'sila.

HANDBALL / NATIONALE 1 :

L'appel de détresse des dirigeants du MC Oued Tlelat

Le MC Oued Tlelat, champion d'hiver de la Nationale 1 (Gr. Centre-Ouest) de handball, risque d'être freiné dans son élan lors de la deuxième partie de la saison à cause de la crise financière dans laquelle il se débat, a mis en garde hier la direction de ce club oranais.

«L'éventualité de déclarer forfait en cours de chemin n'est pas à écarter si cette situation perdure», a prévenu le président de la section handball du MCOT, Abdelhak Zemali. Pour sa troisième saison en Nationale 1, cette formation a surpris plus d'un lors de la phase aller qu'elle a terminée en tête avec 17 points sur les 18 possibles. In vaincu tout au long des 9 journées de la première manche, le MCOT, auteur de 8 victoires et d'un nul, a donc logiquement terminé en tête du classement, devançant de 4 unités son poursuivant immédiat le CS Bir Mourad Rais, qu'il a battu à domicile lors de la 9^e et dernière journée de l'aller.

«Franchement, nous ne nous attendions pas à un tel parcours vu les conditions dans lesquelles nous avons démarré la saison. D'ailleurs, l'équipe a repris tardivement la préparation du championnat en raison des problèmes financiers auxquels elle fait face. Les joueurs, qui n'ont pas perçu leur dû pour le compte de

l'exercice passé, ont consenti quand même à reprendre le travail, faisant preuve d'un grand sacrifice», a témoigné le même responsable.

Le fait que la direction du club n'est pas parvenue à doter ses joueurs de nouveaux équipements à l'occasion de la nouvelle saison résume bien le degré des difficultés rencontrées par cette formation pour s'engager à disputer la compétition, a-t-il poursuivi. «Malgré cela, et comme les résultats ont suivi dès les premières journées, tout le monde dans le club a commencé à y croire. Les joueurs et le staff technique en particulier se sont rendus compte qu'ils avaient un bon coup à jouer», a souligné Zemali.

Le même responsable a mis en exergue le rôle joué par les supporters dans les performances de leur club. «Le soutien indéfectible des supporters a été déterminant, puisque de mémoire des sportifs de la ville, jamais la salle omnisports de la commune n'a connu une affluence aussi nombreuse des supporters comme c'est le cas lors de chacune des sorties à domicile de notre équipe», s'est-il réjoui.

Cependant, cette dynamique des bons résultats des Oranais est sérieusement menacée par le manque de «nerf de la guerre», puisque la direction du club,

par le biais du président de la section handball, continue de déplorer ce qu'elle qualifie de «très peu d'intérêt» accordé par les autorités locales au club.

«La subvention allouée par l'APC d'Oued Tlelat ne couvre même pas 20% des besoins du MCOT. On croyait que notre bon parcours en championnat et qui fait de nous des favoris en puissance pour la montée, allait pousser les autorités à prendre conscience de cette chance qui s'offre au club pour accéder dans la cour des grands, mais rien de cela ne s'est réalisé», regrette encore ce dirigeant.

Pourtant, et de l'avis des responsables de cette formation, la région d'Oued Tlelat ne manque pas de richesses étant donné qu'elle abrite nombre d'opérateurs économiques, sauf que cela n'a rien apporté aux sportifs de la localité en général et à l'équipe de handball en particulier. «Toutes nos tentatives auprès des industriels de la ville pour avoir des contrats de sponsoring ont été vouées à l'échec. Nous n'avons reçu que des promesses», a déploré le président de la section handball du MCOT qui lance un énième appel de détresse en direction des autorités locales, communales et de wilaya, pour venir assister son club, tout proche de réaliser le rêve de toute une population.

CROSS-COUNTRY / CHALLENGE NATIONAL À BATNA - CROSS DES RUINES ROMAINES :

La 12^e édition à double enjeu

Le 12^e cross des Ruines Romaines, prévu le samedi 12 janvier à Batna, comportera un double enjeu pour les centaines d'athlètes

(messieurs/dames) qui y seront engagés, car outre le sacre dans cette 6^e étape du Challenge national 2018-2019, ils essayeront de se faire une place en équipe nationale, en vue des prochains championnats du monde de la discipline, prévus le 30 mars 2019 à Aarhus (Danemark).

Les différentes sélections nationales de cross (seniors, juniors et cadets) ont déjà été constituées, en vue notamment des derniers Championnats arabes disputés le 5 janvier à Amman (Jordanie), mais la Direction technique nationale considère qu'une

treintaine d'athlètes peut bousculer cette hiérarchie en vue des Championnats du monde, particulièrement au niveau des jeunes.

En effet, le Directeur des jeunes talents sportifs (DJTS) Tarik Kessaï a assuré avoir «répertorié 25 athlètes, dont 12 filles, en mesure de disputer leurs places» aux candidats qui ont pris part aux derniers Championnats arabes.

«Sur les 25 figurent 10 cadets, dont 6 filles et parmi les 15 juniors on dénombre également 6 filles, qui sont tous capables de remettre en cause la hiérarchie qui avait été établie pour les Championnats arabes» a-t-il encore précisé.

Chrono à l'appui, les techniciens de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) sui-



vront donc avec une très grande attention le Cross des Ruines Romaines, ainsi que les prochaines sorties de leurs athlètes, pour établir la liste des candidats qui représenteront les couleurs nationales aux Mondiaux d'Aarhus.

Programme du Cross des Ruines Romaines:

8h30 : Ecole filles (1000m)
8h45 : Ecole garçons (1500m)

9h00 : Benjamins (1500m)
9h15 : Benjamins (2000m)
9h30 : Minimes filles (2000m)

9h45 : Minimes garçons (3000m)

10h10 : Cadettes (3000m)
10h20 : Cadets (5000m)
10h40 : Juniors messieurs (7000m)

11h00 : Juniors/seniors dames (6000m)
11h30 : Seniors messieurs (9000m).

LIGUE DES CHAMPIONS (1RE JOURNÉE) : Le CSC à l'épreuve du Club Africain, la JSS en péril à Dar es Salaam

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CS Constantine et la JS Saoura, tenteront de réussir leurs débuts en phase de poules, en se rendant respectivement à Sousse et à Dar es Salaam, à l'occasion de la 1re journée prévue demain et samedi.



Le CS Constantine, qualifié aux dépens des Ougandais de Vipers SC, se rendra à Sousse pour défier le Club Africain de Tunis dans un derby maghrébin inédit et ouvert à tous les pronostics, dans le cadre du groupe C.

«Nous sommes sur une bonne dynamique avec cinq victoires de suite, on doit en profiter pour enchaîner un autre succès face au Club Africain. On sait bien que l'adversaire va essayer d'imposer son style de jeu. Nous avons une bonne défense qui tiendra le coup, tout en profitant des espaces qu'ils vont laisser pour les surprendre», a affirmé l'entraîneur français du CSC, Denis Lavagne, dont le vœu sur le plan continental reste un atout important pour le champion d'Algérie en titre.

Rien ne va plus en revanche pour le Club Africain, battu dimanche dernier dans le derby de la capitale par son voisin l'ES Tunis (2-1), en mise à jour de la 11e journée de la Ligue 1 tunisienne. Les coéquipiers de l'international algérien Mokhtar Belkhi-

son compatriote Moussounda Montel et de Souru Phatsaone (Lesotho), aura lieu vendredi (20h00) à Sousse, les stades d'El Menzah et de Radès à Tunis n'étant pas disponibles pour des travaux d'aménagement, rappelle-t-on.

L'autre rencontre de cette poule opposera l'ogre TP Mazembe (RD Congo) aux Egyptiens d'Al-Ismaïly. De son côté, la JS Saoura, qui a atteint la phase de poules aux dépens des Marocains de l'IR Tanger, effectuera un déplacement périlleux à Dar es Salaam pour affronter les Tanzaniens de Simba SC (groupe D).

L'entraîneur de la JSS, Nabil Neghiz, a relevé la nécessité de bien entamer l'aventure face à l'actuel 3e du championnat tanzanien qui reste sur une victoire à domicile sur le plan local contre Singida United (3-0).

«Nous veillerons à ce que l'équipe progresse vers les 1/4 de finale. Nous nous battons très forts dans ce groupe pour réaliser notre objectif. J'ai une équipe extrêmement motivée, nous avons besoin de nos supporters pour

soutenir l'équipe», a indiqué pour sa part l'entraîneur belge de Simba, Patrick Aussem, dont la formation a éliminé les Zambiens de Nkana FC au précédent tour.

La rencontre sera dirigée par un trio botswanais, sous la conduite de Joshua Bondo assisté d'Oamogetse Godisamang et de Moemedi Monakwane. L'autre match du groupe D mettra aux prises le finaliste de la précédente édition, Al-Ahly du Caire, et l'AS Vita Club (RD Congo).

Ligue des champions d'Afrique de football (1re journée) : Le programme

Programme de la 1re journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue vendredi samedi :

Demain 11 janvier :

Groupe A :
Lobi Stars (Nigeria) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)
WA Casablanca (Maroc) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire)

Groupe B :
Horoya AC (Guinée) - ES Tunis (Tunisie)

Groupe C :
Club Africain (Tunisie) - CS Constantine (Algérie)

Samedi 12 janvier :
Groupe B :
FC Platinum (Zimbabwe) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)

Groupe C :
TP Mazembe (RD Congo) - Al-Ismaïly (Egypte)

Groupe D :
Simba SC (Tanzanie) - JS Saoura (Algérie)
Al-Ahly (Egypte) - AS Vita Club (RD Congo).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE «BIS»/ALLER) AHLY BENGHAZI - NAHD : Les «Sang et Or» pour prendre option

Le NA Hussein-Dey, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, se rendra à Sousse (Tunisie) pour croiser le fer avec les Libyens du Ahli Benghazi samedi (17h00), en match comptant pour les 16es de finale (bis) de l'épreuve dans une mission difficile mais pas impossible.

Miraculeusement qualifiés grâce à un but marqué dans le temps additionnel face aux Zambiens de Green Eagles, les «Sang et Or» seront appelés à bien négocier cette première manche, histoire de préserver leurs chances en vue du match retour prévue le 19 janvier au stade olympique du 5-Juillet (17h45). «Le fait que le match se jouera en Tunisie reste un avantage pour nous. Aucune pression ne sera exercée. Nous allons nous donner à 200% pour nous imposer et offrir la victoire à nos supporters. Le Ahli Benghazi reste une

bonne équipe, habituée aux compétitions continentales. Le coach va nous donner des consignes que nous devons appliquer à la lettre pour espérer revenir avec un résultat positif», a indiqué le portier du Nasria, Kheïreddine Boussouf. En vue de cette rencontre, l'entraîneur du NAHD, Mohamed Lacet, pourra disposer de l'ensemble de son effectif, à l'exception de l'attaquant Abderrahmane Yousfi, non qualifié pour cette compétition.

Le Ahli Benghazi a été reversé en Coupe de la Confédération suite à son élimination en 16es de finale de la Ligue des champions par les Sud-africains de Mamelodi Sundowns. L'équipe libyenne reste sur une victoire décrochée dimanche dans le derby face à son voisin Al-Nasr (1-0). Un succès qui permet à la formation de Benghazi de monter à la 2e place au classement du championnat

avec 7 points, au terme de la 3e journée (Gr. 2).

Cette rencontre a été confiée à un trio arbitral kényan conduit par Peter Waweru, assisté de ses deux compatriotes Gilbert Che-

ruiyot et Tony Kidiya. L'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'USM Bel-Abbès, s'était fait éliminer en 16es finale par les Nigériens d'Enugu Rangers.

Le programme

Samedi 12 janvier :

Ahli Benghazi (Libye) - NA Hussein-Dey (Algérie)
Nkana FC (Zambie) - FC San Pedro (Côte d'Ivoire)
Stade Malien (Mali) - Petro Atletico Luanda (Angola)
Vipers SC (Ouganda) - CS Sfaxien (Tunisie)
African Stars (Namibie) - Raja Casablanca (Maroc)

Dimanche 13 janvier :

Zesco United (Zambie) - Kaizer Chiefs (Afrique du Sud)
AS Otho (Congo) - Kampala City (Ouganda)
Coton Sport (Cameroun) - Asante Kotoko (Ghana)
IR Tanger (Maroc) - Zamalek (Egypte)
Gor Mahia (Kenya) - New Stars Douala (Cameroun)
Jimma Aba Jifar (Ethiopie) - Hassania Agadir (Maroc)
Bantu FC (Lesotho) - Enugu Rangers (Nigeria)
ASC Jaraaf (Sénégal) - RS de Berkane (Maroc)
Al-Nasr (Libye) - Faso Salitas (Burkina Faso)
Al-Hilal (Soudan) - Mukura Victory (Rwanda)

NDLR : Les matchs retour se joueront les 18, 19 et 20 janvier. L'ES Sahel (Tunisie) est qualifiée d'office pour la phase de poules compte tenu de son classement africain.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (17E JOURNÉE) : Le derby kabyle à l'affiche, le CRB pour relever la tête

Le derby JS Kabylie et le MO Béjaïa constituera l'affiche de la 17e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue à partir de demain, alors que la lanterne rouge le CR Belouizdad est appelé à réagir à domicile face au Paradou AC pour amorcer sa mission de sauvetage.

La JS Kabylie (2e, 29 pts) qui reste sur une précieuse victoire en déplacement à Béchar face à la JS Saoura (1-0) aura à cœur de l'emporter contre son voisin du MOB (9e, 19 pts) et revenir à un point du leader l'USM Alger (1e, 33 pts). Les «Canaris» qui partiront largement favoris, devront tout de même rester vigilants face à une équipe béjaïoue, sommée de revenir avec un bon résultat pour s'éloigner de la zone de turbulences.

LES Sétif et le MC Alger qui se partagent la 3e place avec 24 points chacun accueilleront respectivement l'AS Ain M'lila (10e, 18 pts) et le DRB Tadjenanet (15e, 17 pts) avec l'intention de rester en contact avec le duo de tête. L'Entente, sèchement battue le week-end dernier chez l'USM Bel-Abbès (2-0), est appelée à relever la tête devant l'ASAM, tenue en échec à Batna par le CR Belouizdad (1-1).

Un autre mauvais résultat pour les Sétifiens serait lourd de conséquences pour l'équipe, confrontée déjà à une crise interne dû à la montée au créneau de certains joueurs cadres tels que Djabou et Djahnit. Le MCA, vainqueur dans le derby face au Paradou AC (1-0), devra impérativement confirmer son regain de forme à domicile face au Difaâ, dans l'objectif de rester sur le podium.

En bas du classement, deux matchs sont au programme : CR Belouizdad - Paradou AC et Olympique Médéa - USM Bel-Abbès. Le Chabab (16e, 11 pts), dont l'appel déposé au niveau du Tribunal arbitral du Sport (TAS) pour la restitution des trois points défaucés vient d'être rejeté, n'aura plus droit à l'éclaircissement.

Médéa et Bel-Abbès qui se partagent la 10e place, en compagnie du MC Oran, l'AS Ain M'lila, et le CABB Arreridj, avec 18 points chacun, livreront un duel à «6 points» dans l'optique du maintien. Cette 17e journée se poursuivra mardi prochain avec au menu notamment le derby algérois USM Alger - NA Hussein-Dey. Le match MC Oran - JS Saoura, prévu mardi 22 janvier, viendra clôturer cette journée.

Programme des rencontres

Demain 11 janvier :

Olympique Médéa - USM Bel-Abbès (15h00)
JS Kabylie - MO Béjaïa (16h00)
ES Sétif - AS Ain M'lila (16h00)
MC Alger - DRB Tadjenanet (18h00) huis clos

Samedi 12 janvier :
CR Belouizdad - Paradou AC (16h00)

Mardi 15 janvier :
USM Alger - NA Hussein-Dey (17h45)
CS Constantine - CABB Arreridj (17h45)

Mardi 22 janvier :
MC Oran - JS Saoura (17h45)

Classement	Pts	J
1). USM Alger	33	16
2). JS Kabylie	29	16
3). ES Sétif	24	16
-). MC Alger	24	16
5). JS Saoura	23	16
-). NA Hussein-Dey	23	16
7). CS Constantine	22	16
8). Paradou AC	20	16
9). MO Béjaïa	19	16
10). MC Oran	18	16
-). AS Ain M'lila	18	16
-). O. Médéa	18	16
-). CABB Arreridj	18	16
-). USM Bel-Abbès	18	16
15). DRB Tadjenanet	17	16
16). CR Belouizdad	11	16

NDLR : Ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défaillance de 3 points à ce dernier.

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA) : Le programme de la 14^e journée

Programme de la 14^e journée du championnat de football de la Régionale Une (Ligue d'Ouargla), groupes (A) et (B), prévues ce week-end:

Groupe (A)

IB. Zaouia - A. Sidi-Mahdi
IRB. Kheneg - CSSW. Illizi
IB. Nakhla - ASC. Ouargla
JS. Sidi-Bouaziz - NRB. Mégarine
W. Ain-Madhi - ES. Moggar
IRB. Ouargla - ES. Ouargla

Groupe (B)

ESB. El-Oued - WR. Hoggar Tamanrasset
NR. Sorro Sahli - JS. Ksar Ouargla
IRB. Nezla - IRB. Ain-Beida
MR. Hamadine - ASB. Métlili
CRB. Ksar El-Hirane - USB. Hassi-R'mel
OSB. Ouargla - HB. Ghardaïa

CHAMPIONNAT AMATEUR: Le programme de la 16^e journée

Gr. Centre

Samedi à 15h00 :

NT Souf - JS Hai Djebel
AR Ouargla - RC Boumerdès
IB Khemis Khechna - IB Lakhdar
WA Boufarik - CRB Ain Oussera
WR M'sila - RC Arbaa
ES Ben Aknoun - NARB Réghaia
US Béni Douala - CR Béni Thour
ESM Koléa - NRB Touggourt

Gr. Est

Demain à 15h00 :

MO Constantine - CA Batna
CR Village Moussa - US Tébessa (Huis clos)
CRB Kais - HB Chelghoum Laid
US Chaouia - CRB Ain Fekroun
CRB Ouled Djellal - USM Ain Beida
AB Chelghoum Laid - USM Khenchela
E Collo - JSD Jijel
AB Merouana - AS Khroub

Gr. Ouest

Demain (15h00) :

ASB Maghnia - SKAF Khemis

Samedi (15h00) :

SCM Oran - GC Mascara
MCB Oued Sly - CRB Ben Badis
US Remchi - USMM Hadjout
CRB Dar El Beida - OM Arzew
RCB Oued Rhio - IRB Maghnia
MB Hassasna - JSM Tiaret
SA Mohammadia - IRB El Kerma

CAF : Mahrez retenu dans le onze type africain de l'année

L'ailier international algérien de Manchester City (Premier league anglaise) Riyad Mahrez a été retenu dans le onze africain de l'année 2018, établi par FIFPro (Fédération internationale des associations de footballeurs professionnels) en collaboration avec la Confédération africaine de football (CAF).

Outre Mahrez, le onze africain dévoilé mardi soir au cours de la cérémonie Aiteo CAF Awards tenue à Dakar (Sénégal) comprend, entre autres, l'Égyptien de Liverpool Mohamed Salah et son coéquipier en club, le Sénégalais Sadio Mané.

Le N.7 de l'équipe nationale qui figurait dans une short-list de 10 joueurs pour le trophée du meilleur joueur africain a été écarté de la liste finale.

Le trophée est revenu à Mohamed Salah pour la deuxième fois de rang. Mahrez (27 ans) avait rejoint Manchester City l'été dernier en provenance de Leicester City pour un contrat de cinq ans. L'ancien Havrais compte 29 apparitions depuis le début de la saison (8 buts).

Le meilleur onze africain :

Gardien de but : Onyango (Ouganda)

Défenseurs : Aurier (Côte d'Ivoire), Koulibaly (Sénégal), Benatia (Maroc), Bailly (Côte d'Ivoire)

Milieux : Mahrez (Algérie), Partey (Ghana), Keita (Guinée)

Attaquants : Salah (Égypte), Sané (Sénégal), Aubameyang (Gabon).

APS

LIGUE 2 (17^E JOURNÉE): Le MC El-Eulma en danger à Skikda, le choc à Béjaïa

D'intéressantes rencontres domineront la 17^e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football dont particulièrement celle du nouveau leader le MC El-Eulma en visite à Skikda, et le sommet du week-end à Béjaïa, entre la JSMB et le WA Tlemcen. A peine une semaine après son installation en tête du classement, le MC El-Eulma (1^{re} - 31 pts) se voit contraint d'effectuer un court mais périlleux déplacement à Skikda pour y défier la JSMS (10^e - 19 pts) dans un chaud derby de l'Est qui promet beaucoup.



Les Eulmis, qui montent en puissance depuis quelques journées, risquent gros chez les «V-Noirs», auteurs d'une belle victoire la semaine dernière à Mostaganem. Les poursuivants immédiats du leader seront certainement à l'écoute de Skikda, avec l'espoir de le voir chuter sur le «ground» du stade du 20-Août, à commencer par l'ancien leader, l'ASO Chlef (2^e - 30 pts) battu contre toute attente à Oran et qui accueille sur son terrain (à huis clos), l'USM Annaba (6^e - 24 pts).

Les hommes de Samir Zaoui, qui affichent ouvertement leurs ambitions à savoir l'accession en Ligue 1, n'ont plus droit à l'erreur s'ils veulent concrétiser leur objectif. L'adversaire annabi toujours en course en Coupe d'Algérie, tentera d'exploiter l'absence du public local pour surprendre son adversaire du jour. A Béjaïa, le stade de l'Unité Maghrébine sera le théâtre du choc de cette journée mettant aux prises la JSMB (12^e - 18 pts) au WA Tlemcen (3^e - 28 pts).

La formation bougiote, qui ne perd pas espoir de recoller au groupe de tête, doit impérativement gagner pour amorcer son redressement. Le WAT, mené de main de maître par Fouad Bouali, est conscient du danger qui l'attend samedi, raison pour laquelle Hadj

Bouguèche et consorts sont décidés à obtenir le meilleur résultat possible.

Une autre belle affiche est au programme de la 17^e journée, celle qui voit le NC Magra (3^e - 28 pts) accueillir l'Amel Boussaâda (9^e - 21 pts) pour le derby du Hodna. Si le NCM a déjà composté son billet pour les 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie,

l'ABS pensera beaucoup plus à son match en retard des 16^{es} de finale, qu'elle livrera mardi prochain devant l'ES Sétif à domicile.

De son côté, l'US Biskra (5^e - 25 pts) n'a pas encore dit son dernier mot pour la course à l'accession. Son retard sur le duo de la 3^e place, (WAT-NCM) n'est que de 3 pts alors qu'il reste encore 42 points dans la cagnotte.

Ce samedi, les Biskris auront la visite d'un mal-classé, en l'occurrence le RC Kouba (15^e - 12 pts) qui peine à relever la tête dans ce palier et reste sur un nul décevant (0-0) concédé sur son terrain devant l'ABS. Le MC Saïda (10^e - 19 pts), pas tout à fait assuré du maintien, livrera un chaud derby à «six points» devant son voisin le RC Relizane (6^e - 24 pts).

Les deux équipes ont des objectifs diamétralement opposés, d'où l'importance de ce match. Les deux derniers matches de cette seconde journée de la phase retour se joueront à El-Harrach et Blida, dont les clubs locaux sont sérieusement menacés par la descente en division amateurs.

L'USMH (14^e - 13 pts) accueillera l'ES Mostaganem (8^e - 22 pts) dans un match de la dernière chance pour les Harrachis, auteurs d'un précieux nul à Magra (2-2). Enfin

l'USM Blida (16^e - 6 pts), qui a pratiquement mis un pied au palier inférieur, continue de croire au miracle. Le club de la «Ville des Roses» doit d'abord remporter son 1^{er} match de la saison 2018-2019 devant un adversaire également menacé, l'ASM Oran (13^e - 16 pts), avant de penser à son sauvetage.

Le programme

Programme de la 17^e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi:

Demain :

Amel Boussaâda - NC Magra (15h00)
JSM Skikda - MC El Eulma (15h00)
ASO Chlef - USM Annaba (16h00, huis clos)
US Biskra - RC Kouba (17h00)
Samedi :
USM El Harrach - ES Mostaganem (15h00)
MC Saïda - RC Relizane (15h00)
USM Blida - ASM Oran (15h00)
JSM Béjaïa - WA Tlemcen (17h00)

Classement

	Pts	J
1). MC El Eulma	31	16
2). ASO Chlef	30	16
3). NC Magra	28	16
→). WA Tlemcen	28	16
5). US Biskra	25	16
6). RC Relizane	24	16
→). USM Annaba	24	16
8). ES Mostaganem	22	16
9). Amel Boussaâda	21	16
10). MC Saïda	19	16
→). JSM Skikda	19	16
12). JSM Béjaïa	18	16
13). ASM Oran	16	16
14). USM Harrach	13	16
15). RC Kouba	12	16
16). USM Blida	6	16

LIGUE 1/MC ORAN : L'entraîneur Belatoui insiste pour la qualification des nouvelles recrues

L'entraîneur du MC Oran, Omar Belatoui, s'est dit hier «impatient» de qualifier ses nouvelles recrues tablant énormément sur le recrutement hivernal pour s'extirper rapidement de la zone rouge en Ligue 1 Mobilis de football. Le MCO, à l'instar de certains autres clubs des deux premiers paliers, est toujours interdit de recrutement. Ses dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs ayant recouru à la Chambre de résolution des litiges (CRL) s'élèvent à 44 millions DA. «Nous attendons que ce problème soit réglé dans les meilleurs délais afin de bénéficier des services des nouvelles recrues sur lesquelles je table énormément pour réussir une bonne

deuxième partie de saison», a indiqué à l'APS le coach oranais.

Le club phare de la capitale de l'Ouest du pays a encore jusqu'au 15 janvier en cours pour épurer ses dettes s'il voudrait qualifier ses nouvelles recrues au nombre de quatre, jusque-là. Il s'agit des défenseurs Mohamedi (ex-USM Blida), et l'Ivoirien, Vivien Assie Koua, ainsi que le milieu de terrain Benamara (ex-USM El Harrach) et l'attaquant Ouédj (ex-JS Saoura). Ces deux derniers font le retour au bercail. «La qualification de ces joueurs, en plus du recrutement d'un attaquant supplémentaire, sont une urgence. D'ailleurs, j'ai trouvé du mal à aligner un onze performant lors

du précédent match contre le CA Bordj Bou Arréridj», a insisté l'ancien libéro international. Le MCO, qui a vu le départ de six joueurs lors du mercato hivernal dont la plupart étaient des titulaires à part entière, a perdu son premier match de la phase retour contre le CABBA (3-1), ne profitant pas du déroulement de la partie sur un terrain neutre (Magra) et à huis clos. Cette défaite a plongé le club dans la crise, puisqu'il a été rejoint par quatre autres formations à la 10^e place, devançant d'une seule unité le 15^e et avant dernier, le DRB Tadjenanet. La «trêve» forcée imposée aux Hamraoua après le report de leur match du championnat face à la JS Saoura à

cause des engagements de cette équipe dans la Ligue des champions d'Afrique, est tombée à point nommé pour la formation d'El-Bahia, selon son entraîneur, qui espère en profiter pour corriger les lacunes, récupérer les blessés et aussi qualifier les nouvelles recrues. Par ailleurs, une réunion décisive pour l'avenir du MCO est prévue ce jeudi.

Elle regroupera les actionnaires de la société sportive du club ainsi que les responsables de la filiale de Sonatrach «Hyproc Shipping Company» pour discuter de la nature et des modalités du contrat de partenariat, signé entre les deux parties dimanche passé, a-t-on indiqué du côté de la direction oranaise.

EDER MILITAO, LA GRANDE PRIORITÉ

Disposant d'un grand potentiel, Militao a convaincu les émissaires madrilènes, prêts à payer sa clause libératoire, actuellement fixée à 42 millions d'euros mais qui passera à 50 millions d'euros l'été prochain. Reste à savoir si le Real va parvenir à convaincre l'Auriverde, qui devra se frotter à la concurrence de Sergio Ramos et Raphaël Varane s'il accepte de rejoindre le triple champion d'Europe en titre.



POGBA À L'HONNEUR

Irrésistible depuis l'arrivée d'Ole Gunnar Solskjær, Paul Pogba a été désigné joueur du mois de décembre par les fans de Manchester United. Le Français a notamment inscrit deux doublés, contre Huddersfield et Bournemouth, et ce après avoir déjà signé deux passes décisives face à Cardiff. Au total, le champion du monde français en est à quatre buts et trois passes décisives en quatre matches depuis le départ de José Mourinho, les Red Devils ayant enchaîné quatre victoires de rang.

Mohamed Salah : «Je veux toujours plus»

Élu meilleur joueur africain de l'année 2018, l'attaquant de Liverpool ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et regorge encore d'ambitions.

Fort logiquement, Mohamed Salah a encore été sacré joueur africain de l'année en 2018. L'attaquant de Liverpool a réalisé une saison tonitruante en club et a notamment terminé meilleur buteur de la Premier League devant Harry Kane. Mais l'international égyptien ne veut pas s'arrêter de sitôt et compte bel et bien remporter des trophées qui échappent depuis trop longtemps aux Reds.

"Je fais toujours de mon mieux, pour être plus performant. Je veux toujours plus. Je sais que c'est toujours difficile quand on gagne des prix comme celui du Joueur africain de l'année. L'année dernière, j'ai eu beaucoup de pression après l'avoir gagné, tout le monde disait que je ne pouvais pas le gagner à nouveau, alors je me suis mis à l'esprit qu'il fallait que je sois encore là cette année. Je suis très content de le remporter une deuxième fois", a déclaré Mohamed Salah.

Morata vers un retour inattendu ?

Alvaro Morata (26 ans) a vécu une première partie de saison très compliquée avec son club de Chelsea. Pire, l'international espagnol (27 sélections / 13 buts) n'entrerait plus dans les plans de l'entraîneur italien des Blues, Maurizio Sarri. L'attaquant, passé par des clubs prestigieux comme le Real Madrid ou encore la Juventus Turin, serait donc plus que jamais sur le départ lors de ce Mercato hivernal ! En effet, selon les informations du média Le 10 Sport, Morata pourrait faire son grand retour à Madrid ! D'après Le 10 Sport, Alvaro Morata pourrait revenir... pour la troisième fois de sa carrière dans son club formateur, le Real Madrid ! Les Merengues seraient à la recherche d'un buteur durant ce Mercato et le natif de Madrid aurait été proposé (une nouvelle fois...) à Florentino Perez, le président du club madrilène.

Après un début de saison très moyen des derniers vainqueurs de la Ligue des Champions, le Real Madrid pointe actuellement à la cinquième place au classement de la Liga, derrière Alaves, le FC Séville, l'Atlético Madrid et le FC Barcelone, actuel leader du championnat espagnol.

La direction du Real Madrid est déçu du rendement actuel de Karim Benzema et surtout de leur recrue estivale Mariano Diaz. De plus, l'ancien attaquant de l'OL est actuellement blessé. Le recrutement d'un pur attaquant de pointe est donc bien devenu une priorité pour les dirigeants du club madrilène. Cependant, Alvaro Morata serait également sur les tablettes d'un autre club espagnol : le FC Séville.



VERS LA FIN DE L'AVENTURE POUR RIBERY

En 12 années, Franck Ribery aura tout connu avec le Bayern : des titres de champion et des coupes d'Allemagne à la pelle, une C1, un Mondial des Clubs, une Supercoupe d'Europe... Il a disputé pour l'instant 405 matchs toutes compétitions confondues et inscrit 121 buts. Son association avec Robben aura été une des plus prolifiques en Europe lors de la dernière décennie.

HIGUAIN SE RAPPROCHE DE CHELSEA

Actuellement en prêt au Milan AC, l'attaquant argentin pourrait débarquer du côté de Londres cet hiver et rejoindre Sarri à Chelsea qu'il avait bien connu lors qu'il jouait du côté de Naples. À la recherche d'un numéro 9 suite aux performances en demi-teinte d'Olivier Giroud et d'Alvaro Morata (sur le départ, Séville ?), les Blues de Chelsea pourraient jeter leur dévolu sur l'attaquant argentin Gonzalo Higuain dès cet hiver. Selon le quotidien espagnol Marca, le joueur aurait donné son accord. Il appartient actuellement à la Juventus de Turin, club qu'il avait rejoint en 2016.



PRÉSIDENTE

Le Président de la République met fin aux fonctions du wali de M'sila

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis fin aux fonctions du wali de M'sila, Meguedad Hadj, a indiqué mardi un communiqué de la Présidence de la République. «Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a mis fin aux fonctions de Monsieur Meguedad Hadj, wali de M'sila», a précisé la même source.

ALGÉRIE-IRAK Installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Irak»

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Irak» a été installé, hier, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de cette instance législative. Le vice-président de l'APN, Abderrezak Terbeche qui a présidé la cérémonie d'installation, en présence du Chargé d'affaires de l'ambassade d'Irak en Algérie, M. Arkane Hardane Abdelgheffer s'est félicité «des bonnes» relations entre l'Algérie et l'Irak, a précisé le communiqué, relevant, à cet égard, la volonté de l'Algérie de «promouvoir» ses relations avec l'ensemble des pays arabes et musulmans, particulièrement l'Irak, avec lequel elle a des relations «historiques» et partage plusieurs «dénominateurs communs». Une interaction «efficace et constante» des parlementaires des deux pays, au sein du groupe d'amitié, permettra l'échange de vues et d'idées, la clarification et l'unification des positions concernant plusieurs questions communes», a expliqué M. Terbeche, qui a mis en avant les missions assignées au Parlement, en particulier, la Chambre basse, fixées dans la Constitution de 2016, qui accorde «une place de choix à la diplomatie parlementaire, étant complémentaire à la diplomatie officielle». Le diplomate irakien a mis l'accent, de son côté, sur «l'importance» de consolider les relations bilatérales à différents niveaux, appelant les parlementaires à «jouer un rôle clé dans le confortement de rapprochement, à travers l'échange d'expériences et d'expertises et les accords conclus entre l'Algérie et l'Irak». Lors de cette cérémonie, les deux parties ont abordé les voies et moyens à même de renforcer les relations bilatérales, notamment dans le domaine parlementaire. A ce titre, la parlementaire Rabhi Akila, présidente de ce groupe parlementaire, s'est engagée à œuvrer, de concert avec ses collègues, au «développement des relations entre l'Algérie et l'Irak, au mieux des intérêts des deux peuples».

BMS

Des averses de pluie sur le Centre-Est et l'Est du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses, affectent plusieurs wilayas côtières du Centre-Est et de l'Est du pays depuis hier soir, selon un bulletin spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie. Les pluies toucheront les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda et Annaba, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 30 mm



durant la validité de ce bulletin qui s'étale de mercredi à 21h00 au jour'hui à 15h00 au moins, précise la même source.

De la neige sur les reliefs de l'Est et du Centre du pays à partir de ce matin

Des chutes de neige affecteront, à partir de ce matin, les reliefs de l'Est et du Centre-Est du pays dépassant les 900 mètres d'altitude, avant d'atteindre par la suite, le Centre à partir de 1.000 mètres d'altitude, indique un bulletin spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Dans un premier temps, la neige affectera les wilayas de Souk Ahras, Guelma, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Batna, Khenchela, Tébessa, Oum El Bouaghi, le nord de M'sila, Bouira, Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et Tizi-Ouzou et ce, du jeudi à 03h00 au vendredi à 03h00 au moins, où l'épaisseur des neiges atteindra ou dépassera loca-

lement 15 cm, précise la même source. Les chutes de neige atteindront progressivement, par la suite, les reliefs du Centre du pays qui dépassent les 1.000 mètres d'altitude à partir de jeudi en milieu de journée, touchant les wilayas de Boumerdes, Blida, Médéa, Tissemsilt, Aïn Defla, Tiaret, le nord de Djelfa et le nord de Laghouat. L'épaisseur des neiges prévue atteindra ou dépassera localement 15 cm durant la validité du bulletin qui s'étale du jeudi à 12h00 au vendredi à 12h00. Ces neiges descendront à des altitudes plus basses en atteignant les reliefs de 700 mètres d'altitude à partir de cette soirée, selon la même source.

YENNAYER :

La journée du samedi 12 janvier 2019 chômée et payée



La journée du samedi 12 janvier 2019, coïncidant avec le 1er jour de l'an Amazigh (Yennayer), sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise le communiqué. Toutefois, «les institutions et administrations publiques, les établissements, les offices et les entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», souligne la même source.

fixant la liste des fêtes légales, la journée du samedi 12 janvier 2019 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise le communiqué. Toutefois, «les institutions et administrations publiques, les établissements, les offices et les entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», souligne la même source.

SÛRETÉ NATIONALE

La DGSN se dote d'un nouveau système de mesure de la vitesse des véhicules par hélicoptère



(DGSN). Le même responsable a relevé, à ce propos, que la mise à jour des caméras se fera, pour la première fois, en Algérie suite à la formation dont ont bénéficié les techniciens en la matière. Le but de cette nouvelle fonctionnalité qui entre dans le cadre de la politique de la DGSN, vise à «lutter

contre le phénomène des accidents dus à l'excès de vitesse», a expliqué M. Yahiaoui, ajoutant que cela «nous permettra d'apporter un support aux forces de police qui interviennent au sol pour mesurer la vitesse des véhicules». Entrée en vigueur début janvier courant, le mode de me-

sure «Speedo» fonctionnera pendant les heures de pointe, à savoir de 7h00mn à 9h00mn puis de 16h30mn à 18h00mn avant d'être opérationnel 24/24. Interrogé sur le mode de calcul de la vitesse, le même responsable a fait savoir que ce mode de mesure est basé sur la prise de trois lectures de vitesse au minimum, séparée d'un intervalle de temps de trois secondes: la moyenne entre les trois lectures sera validée. Par ailleurs, le même responsable a indiqué que cette visite guidée au profit des médias, vise notamment à «sensibiliser les citoyens sur les risques encourus par l'excès de vitesse et montrer que nos hélicoptères sont équipés actuellement d'un nouveau système visant à contribuer à la sécurité routière».

APS

Campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de la consommation des psychotropes

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de communication et de proximité, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a procédé mardi, au lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de la consommation des psychotropes. Cette campagne qui s'étalera jusqu'au 14 janvier, sera encadrée par des cadres spécialisés et destinée aux écoliers, aux apprentis et aux stagiaires qui suivent des enseignements au niveau des Centres de formations professionnelles, aux jeunes qui fréquentent les cybercafés, les maisons de jeunes et les espaces pu-

bliques. Ces campagnes de préventions auxquelles prennent part des associations activant dans le domaine de la prévention, les représentants de la société civile et des médias, visent à conscientiser les jeunes sur les dangers et les conséquences de la consommation des psychotropes. A cet effet, des dépliants contenant des explications sur les moyens de prévention seront distribués à la population ciblée, a indiqué dans son communiqué, le Cellule de communication et presse de la DGSN. En outre, cette campagne de sensibilisation vient consolider le travail accompi

quotidiennement par les unités opérationnelles de la Sûreté nationale qui consiste entre autre à lutter contre le phénomène de la drogue mais aussi à garantir la sécurité de tous les citoyens. Elle permet également de renforcer la présence policière en dehors et à l'intérieur des établissements scolaires. Signalant que ces initiatives ont connu un écho très positif auprès des écoliers et du corps enseignant pour leur contribution dans la diffusion de la culture sécuritaire et la sensibilisation des jeunes contre les méfaits de ces fléaux sociaux.

R.Rachedi